VOLUME L — WINNIPEG, MAN., MARDI 22 AVRIL 1924 — NUMERO 46

LA LIBERTÉ

Adresse... correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

LA SESSION FEDERALE

ON DISCUTE LE BUDGET AUX COMMUNES

Avant de partir pour les vacances de Pâques, les députés commencent l'examen du budget — Critiques et approbations — Une modification dans l'impôt sur le revenu

Ottawa — La Chambre des Communes s'est ajournée mercredi soir pour les vacances de Pâques et ne reprendra ses délibérations que le 24. Les trois derniers jours ont été consacrés à la discussion du budget.

Sir Henry Drayton

C'est l'ex ministre des finances du cabinet Meighen qui ouvre le feu. Il déclare que le pays ne doit pas se réjouir trop tôt de la diminution de sa dette, car cette réduction n'est en fait que de $20,000,000. Le ministre intérimaire des finances a aussi pris en ligne de compte la somme de $9,000,000 de vieilles dettes oubliées.

Tout le truc de la diminution de la dette est une acrobatie de tenue de livres et il consiste simplement à ne pas charger à qui que ce soit l'emprunt de $50,000,000 pour les lignes nationales. Chaque nouvelle somme souscrite pour ces lignes est une perte sèche, et la valeur enregistrée des voies de l'Etat est fort au dessus de ce qu'elle devrait être.

Le gouvernement a poursuivi sa politique de jongler avec le tarif. Et cette attitude n'aide personne. Les agriculteurs n'en ont rien retiré, et la moitié des gens qui devraient travailler sur les fermes sont sans ouvrage ou sont partis pour les Etats-Unis. Le bouleversement tarifaire a frappé les industriels et a laissé l'agriculture stationnaire.

Le tarif et les fermiers

Le tarif n'a rien à faire avec les difficultés éprouvées par les agriculteurs. Les principales causes de ces difficultés résident dans le fait que les Etats-Unis ont imposé un tarif prohibitif contre les produits de la ferme, que les prix ont subi de lourdes baisses en tant qu'ils s'appliquent aux bestiaux et aux grains, que les pays européens ont vu disparaître leur pouvoir d'achat avec la guerre.

Le gouvernement ne s'est pas préoccupé un instant de la stabilité industrielle. Tout ce qui importait était de se maintenir au pouvoir. Le budget n'a pas pour but de promouvoir les intérêts du Canada, mais bien le commerce des Etats-Unis.

Les fermiers et les ouvriers

Les fermiers de l'Ouest ne seront pas ceux qui profiteront des changements apportés au tarif. Sur les $24,000,000 que le gouvernement va perdre par suite des modifications du tarif il n'y en a que $750,000 qui proviendront des douanes. Tout le reste touche la taxe de vente et l'industrie est aujourd'hui aux abois.

Tout le monde se demande ce que seront demain les exigences de la politique. Si le gouvernement avait voulu traiter sérieusement le problème, il aurait examiné nos chiffres commerciaux, il aurait aussi constaté que les Etats-Unis ont un immense avantage sur nous.

Le gouvernement n'a rien fait pour les ouvriers et les industries de la laine, de la verrerie et de l'aciérie sont laissées sans protection. Nos ouvriers n'auront d'autres ressources que de franchir la frontière et de laisser un pays où les mesures prohibitionnistes restent les mêmes et où les revenus baissent continuellement.

Hon. Charles Stewart

Il est faux, déclare M. Stewart, ministre de l'intérieur, que le tarif soit destiné uniquement à l'Ouest, car tous sont heureux de saluer une réduction d'impôts. Le budget n'est pas destiné à augmenter les profits de quelques privilégiés, mais à donner une chance à tout le monde. Il n'affecte pas quelques industries en particulier, mais apporte de l'aide à tous. Il cite alors plusieurs journaux américains pour établir que le Canada est le meilleur champ de placement.

Le ministre annonce alors que le gouvernement aura d'agréables nouvelles à communiquer aux éleveurs avant la fin de la discussion, car le transport de nos animaux en Grande-Bretagne se pratiquera sur une échelle beaucoup plus étendue bientôt.

Des télégrammes de félicitations arrivent tous les jours aux ministres pour les remercier de leur nouveau budget, et chacun est satisfait malgré les jérémiades des conservateurs. Tous les changements tarifaires doivent aller dans le sens de la réduction et il est malheureux que cette attitude n'ait point été adoptée il y a quarante ans.

Hon. J.-E. Sinclair

L'hon. John-E. Sinclair, ministre sans portefeuille, s'efforce de prouver deux points: que l'état de nos finances s'est amélioré de beaucoup depuis l'avènement des libéraux au pouvoir et que les fermiers n'ont pas besoin de la protection pour conserver le marché domestique.

M. Sinclair dit que nos dépenses ont diminué considérablement depuis 1921. En 1919, le gouvernement conservateur avait dépensé 765 millions, et en 1920, 528 millions. Le gouvernement King réduisit ce chiffre en 1921-22 à 463 millions et en 1922-23 à 375 millions.

Le gouvernement actuel, déclare le ministre, n'a pas seulement diminué les dépenses courantes, mais il s'est préoccupé des dépenses résultant de la guerre et imputables au compte de capital.

Les fermiers n'ont pas besoin de protection

M. Sinclair déclare que la diminution de la dette publique annoncée par l'hon. M. Robb est la plus considérable jamais enregistrée au Canada.

Il affirme que les fermiers n'ont pas besoin de la protection. Il est vrai que le Canada importe des produits, même des produits que l'on trouve sur nos fermes, mais les Canadiens ne le font qu'aux époques où nos propres produits n'ont pas encore atteint le marché. Il cite l'exemple des oeufs, dont la production est très basse pendant l'hiver, et il insiste sur la nécessité d'augmenter cette production.

M. J.-D. Chaplin, conservateur, prétend au contraire que le fermiers ont besoin du tarif, particulièrement ceux de la frontière qui voient les fruits américains envahir leur marché un mois avant de pouvoir livrer leurs propres fruits, de sorte que les gros prix vont aux primeurs américains.

Contre le tarif franco-canadien

M. Chaplin s'attache surtout à prouver que le traité commercial franco-canadien, en vigueur depuis le mois de septembre, agit au détriment du Canada. Par suite de ce traité, dit-il, nous avons déjà perdu $611,000 en droits de douanes et nous perdrons un million et demi chaque année. Depuis septembre, affirme-t-il, nos exportations vers la France n'ont pas augmenté dans la même proportion que notre commerce avec les autres pays. Il se plaint de ce que le vin français ne paie que 15 sous de droits par gallon, quand les vins domestiques sont assujettis à un droit d'accise de 30 sous.

M. Frank Cahill, député de Pontiac, fit l'éloge de l'administration libérale, comparée à celle des conservateurs. "Lorsqu'ils étaient au pouvoir, dit-il, les conservateurs dépensaient comme si les feuilles des arbres avaient été des dollars et comme s'ils avaient possédé toutes les forêts du monde".

L'impôt sur le revenu

La Chambre a étudié, avant de s'ajourner, la motion de M. Jos. Archambault, ayant pour but de modifier la loi de l'impôt sur le revenu.

La motion touchait trois points: premièrement, augmentation de $300 à $500 de l'exemption accordée à chaque enfant mineur; deuxièmement, distinction à établir entre les revenus provenant de placements ou d'héritages et les revenus gagnés par le labeur quotidien; troisièmement, nécessité de mettre sur un même pied les couples mariés sous le régime de la communauté de biens et ceux qui sont mariés sous le régime de la séparation.

Le premier point ayant reçu un commencement de réalisation dans la motion présentée par l'hon. James Robb, mardi dernier, M. Archambault ne l'a pas discuté.

Sur le second point il a suggéré de remplacer la taxe uniforme actuelle de 5 pour cent par une taxe à trois degrés: premièrement, une taxe de 6 pour cent sur les revenus provenant de placements ou d'héritages; deuxièmement, une taxe de 4 pour cent sur les revenus de rentes amassées par le labeur de l'artisan ou du fermier; troisièmement, une taxe de 2 pour cent sur les revenus provenant du labeur quotidien, jusqu'à concurrence de $10,000.

Sur le dernier point, M. Archambault a expliqué que les couples mariés sous le régime de la séparation de biens jouissent d'une exemption de $4,000, tandis que les autres n'ont que $2,000 d'exemption.

La motion a été adoptée. Puis la Chambre a discuté une autre motion de M. Archambault, demandant copie de la correspondance concernant l'immigration des jeunes Anglais.

LA CAMPAGNE DE RAPATRIEMENT

M. l'abbé Lebel parle devant les Franco-Américains de Central Falls

Central Falls, R. I. — A la salle paroissiale, gymnase Saint-Joseph, a eu lieu une importante assemblée convoquée dans le but d'intéresser le groupe franco-américain de notre ville au mouvement de colonisation de la Saskatchewan.

L'assemblée fut présidée par M. l'abbé J.-H. Béland, curé de Notre-Dame, et les orateurs ont été: M. l'abbé Lebel, missionnaire colonisateur, du diocèse de Prince-Albert-Saskatoon; M. Ernest Laforce, agent du Chemin de fer National, et M. Arthur Lemont, agent du gouvernement canadien à Providence.

M. l'abbé Lebel, après avoir été agréablement présenté par M. le Curé, a développé, dans une causerie d'une heure et quart, tous les avantages qu'il y a pour les Canadiens et pour les Franco-Américains à s'établir dans l'Ouest. Il s'est appliqué surtout, dans la première partie de sa causerie, à réfuter certaines objections répandues contre l'Ouest canadien, expliquant que la cause de bien des insuccès est venue de l'inexpérience ou d'une trop grande ambition chez ceux qui sont allés s'établir là-bas.

M. l'abbé Lebel a longuement parlé des conditions de vie sociale et de vie économique, et aussi de vie religieuse, assurant ses auditeurs qu'ils trouveraient, avec le bien-être matériel, la certitude de pouvoir revivre la vraie vie canadienne.

Comme conclusion de sa causerie, M. l'abbé Lebel a annoncé qu'un comité de recrutement avait été organisé à Central Falls, et qu'il avait ses quartiers généraux à la Eagle Realty Company, 352, rue Broad. Ceux qui projetteraient d'aller dans l'Ouest trouveront là tous les renseignements nécessaires. Quant aux certificats de colons, on peut les obtenir à l'agence du gouvernement, 76, rue Dorrance, à Providence.

M. Laforce a ajouté quelques mots pour expliquer aux auditeurs les facilités de communications et de transport dont ils sont assurés pour s'établir là-bas, et qu'à son bureau à Boston ou à l'agence de Providence, on serait heureux de donner tous les renseignements nécessaires.

M. l'abbé Lebel nous déclarait, ce matin, que si un groupe assez important désirait visiter l'Ouest, une excursion spéciale pourrait être organisée au cours du mois de mai. On pourra aller se renseigner au bureau de recrutement qui préviendra M. l'abbé Lebel.

UN BUREAU DE COLONISATION

Le ministère de l'immigration vient de le créer à Ottawa

Ottawa — Le ministère de l'immigration vient de créer un bureau de colonisation qui aura pour mission non seulement de diriger les nouveaux arrivants vers les terres les plus propres à la culture mais aussi de procurer des ouvriers aux cultivateurs qui en ont besoin. Actuellement le bureau a plus d'offres de positions que de demandes en mains.

Ce bureau prendra un soin particulier des immigrants qui tirent avantage de la réduction de passage accordée en vertu de la convention anglo-canadienne. On prévoit un fort courant de ces immigrants d'ici six semaines. On s'attend également à une forte immigration irlandaise, mais l'Etat libre ne faisant pas partie de l'Angleterre, ses nationaux ne peuvent bénéficier de la convention.

M. J.-A. Robb fait savoir qu'un relevé établi par le nouveau bureau a révélé un grand nombre de fermes bâties sur lesquelles les nouveaux arrivants peuvent s'établir en versant une somme très modique ou même rien du tout pour commencer.

Les voisins sont prêts à fournir des instruments à ces colons en échange de services. Ceci offre une chance exceptionnelle aux nombreux colons immigrants anglais et européens qui se trouveront sans le sou en arrivant au pays. Le bureau continuera dans la suite à s'intéresser à ces colons.

Le bureau verra à placer les immigrants par groupements suivant leur race et leur langue, tout en ne négligeant pas la question de leur assimilation.

Nouvelles brèves

DENZIL, Sask. — Pendant que les parents étaient à l'église, les deux petits garçons de John Herzog s'amusaient avec une cartouche chargée et finirent par la mettre dans un fusil. Le plus jeune, quatre ans, mit le doigt sur la gâchette et tua instantanément son frère, d'un an plus âgé.

DOLLARD, Sask. — Aimé Courtois, ancien comptable de la Banque d'Hochelaga, qui est accusé de lui avoir volé $2,800, subira son premier interrogatoire le 28 avril. Il a été remis en liberté sous caution de $4,000.

SASKATOON — Un feu de prairie s'est déclaré dimanche à Pike Lake, place d'eau voisine de Saskatoon. Il n'a pu être maitrisé qu'à la nuit, quand le vent est tombé.

ALLAN, Sask. — John-A. Commings a été tué jeudi par la décharge accidentelle d'un fusil avec lequel il passait sous une clôture de fil de fer.

EDMONTON — Le retard du printemps a différé le travail de la terre dans la plus grande partie de l'Alberta et il se passera au moins une autre semaine avant que les semailles soient générales.

MOOSE JAW, Sask. — Une dame âgée, Mme Mary Bokinatz, est partie de Régina samedi dans l'après midi et a été retrouvée le soir du même jour à Pasqua, à 35 milles de chez elle. Cette marche extraordinaire, accomplie pendant une absence temporaire de la mémoire, ne semblait pas l'avoir fatiguée.

SASKATOON — On vient de commencer la construction du sanatorium provincial pour les tuberculeux, du coût de $484,000; les travaux doivent être terminés cette année.

STRASBOURG, Sask. — S.-L.-A. Smith, greffier du conseil de ville, s'est tué accidentellement en franchissant une clôture, pendant qu'il faisait la chasse aux loups.

SASKATOON — A l'ouverture des assises du printemps, le juge Brown a constaté qu'il n'y avait pas une seule cause inscrite. La chose est unique dans l'histoire du district judiciaire.

EDMONTON — La livraison de la bière des brasseries aux maisons privées pourra commencer peu après le 1er mai.

FORT WILLIAM — La navigation sur les grands lacs s'est ouverte jeudi par le départ de deux navires chargés de blé.

MONTREAL — On rapporte que le Saint-Laurent, de Montréal à la mer, était entièrement libre de glace stationnaire jeudi. Il reste, à l'entrée du golfe, beaucoup de glace flottante dangereuse pour la navigation.

QUEBEC — Pendant trois ans de contrôle gouvernemental des liqueurs, la province de Québec en a vendu pour 65 millions et réalisé de ce fait un profit de plus de 12 millions.

Une famille empoisonnée

Arcola, Sask. — La famille de George Mitchener, composée de onze membres, s'est trouvée gravement malade de convulsions un quart d'heure après son déjeuner samedi matin. L'un des enfants, âgé de 12 ans, est mort après 36 heures d'atroces souffrances. La mère et une fille sont dans un état critique.

Du sucre de plomb se trouvait mêlé on ne sait comment, au sucre placé sur la table. On se sert de ce produit, sur certaines fermes, pour la destruction des gaufres, mais il n'était pas supposé y en avoir chez les Mitchener.

On va dépenser $398,000 sur les routes du Manitoba

L'hon. W.-R. Clubb, ministre des travaux publics, a annoncé que le gouvernement du Manitoba dépenserait cet été $398,000 en travaux de construction de routes dans les municipalités rurales. Le programme comprend, entre autres, l'achèvement de la route de Winnipeg Beach et de celle de Lord Selkirk. Il reste 23 milles de terrassement à faire sur cette dernière, le tout dans la municipalité rurale de Montcalm. Le gouvernement paye environ 50 pour cent des dépenses.

DES SACRIFICES POUR LA FRANCE

La part des réparations qu'elle recevrait serait inférieure à ses obligations

Paris — Les premières impressions des rapports des experts étant oubliées, le peuple français commence à se demander ce que le pays pourra recevoir par la réalisation du projet de solution du problème des réparations.

En vertu du mode de paiements établi à Londres, la France recevrait 26,000 millions de marks-or sur les deux premières séries d'obligations, avec un intérêt contingent dans la balance de 80,000 millions de marks. M. Poincaré, dans le discours qu'il a prononcé pour ouvrir sa campagne électorale, a rappelé que les experts avaient estimé la capacité de paiement de l'Allemagne pour quelques années seulement et n'avaient pas diminué le montant que le Reich pourrait avoir à verser éventuellement.

Le "Figaro" et le "Quotidien", nouvel organe radical, font remarquer que bien qu'il en soit ainsi, le fait est que l'organisme pour la perception des réparations est fourni par le plan seulement durant une période qui, d'après les paiements fixés par les experts donnerait à peu près 40,000 millions de marks. Mais le coût de l'occupation doit être déduit. Ainsi la part de la France serait beaucoup inférieure à 20,000 millions de marks, si l'Allemagne payait tout ce que les experts ont demandé, sans être certains qu'elle serait capable de payer.

Les oppositionnistes appuient sur le fait que, au taux actuel du change, la somme que la France va probablement recevoir a une valeur d'à peu près 50,000 millions de francs-papier, ce qui est à peine suffisant pour payer ce qu'elle a déjà construit, et ne laisse rien pour terminer la restauration, rien pour les pensions, rien pour le paiement de la dette française à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

La France a accepté officiellement

Paris — La commission des réparations a formellement enregistré l'acceptation par le gouvernement français du rapport des experts comme base d'un nouveau règlement, sous la forme d'une lettre de M. Poincaré à Louis Barthou, président de la commission.

Le premier ministre ne fait aucune réserve à son acceptation, mais déclare que le gouvernement français suppose qu'il est entendu que tous les détails assurant la réalisation des garanties proposées par les experts seront effectués avant que l'on demande aux alliés d'abandonner les gages qu'ils détiennent actuellement.

LES ETATS-UNIS ET LE JAPON

Une situation qui constitue un grave danger pour la paix

Washington — Le Sénat a inscrit dans le bill d'immigration la clause excluant les Japonais des Etats-Unis, en dépit des protestations du secrétaire Hughes et de l'ambassadeur japonais.

Il n'y eut ni appel nominal ni débat sur l'amendement et la décision fut prise à l'improviste à la fin de la journée. Il y avait un peu plus d'une vingtaine de sénateurs.

Londres — Les journaux sont d'avis que l'adoption par le congrès américain de l'amendement à la loi de l'immigration excluant les Japonais constitue un "grave danger pour la paix dans le Pacifique".

Le "Daily News" ridiculise l'allégation tendant à établir que la note de l'ambassadeur japonais au secrétaire Hughes contre l'adoption de l'amendement constitue une menace contre la souveraineté américaine et insiste sur le fait que l'attitude du sénat au sujet de l'amendement indique un "dangereux esprit d'hostilité" contre le Japon.

Le sénat américain "devrait procéder avec lenteur, dit ce journal, et "considérer la note sous son véritable jour, c'est-à-dire n'y voir qu'une explication. Les Etats-Unis devraient comprendre que leur intolérance constitue un danger pour la paix".

Depuis la signature du traité de Washington relatif à la limitation des armements, l'Angleterre a entrepris la construction d'un sous-marin, tandis que le Japon a mis sur chantiers six croiseurs légers, 17 contre-torpilleurs et 18 sous-marins. Cette déclaration a été faite à la chambre des communes par le secrétaire parlementaire, M. Ammond.

A LA VEILLE DES ELECTIONS EN FRANCE

Le premier ministre ouvre sa campagne électorale en justifiant sa politique extérieure — Le colonel Keller dégage le devoir électoral des catholiques

Paris — Le premier ministre Poincaré a ouvert sa campagne électorale par un discours qu'il a prononcé à un banquet du parti républicain démocratique et social. Il a dit que s'il demandait de retourner au pouvoir c'est parce que les conclusions des experts avaient été une éclatante justification de sa politique française dans la Ruhr, occupation approuvée par le sénat et une forte majorité de la chambre française.

Il a montré que les rapports des experts prouvaient à l'évidence que l'Allemagne s'était appauvrie apparemment pour ne pas payer, qu'elle avait exporté une bonne partie de ses capitaux, qu'elle n'avait pas taxé ses habitants comme l'avaient fait les Alliés et qu'elle avait fait des dépenses extraordinaires dans ses entreprises publiques.

Ce que nous avons dit

"Voilà justement ce que nous avons toujours dit, ce que l'Allemagne a toujours contesté et ce que certaines nations n'ont jamais voulu croire!"

Les experts proposent des remboursements annuels non seulement plus élevés que ceux qu'attendait l'Allemagne, mais plus encore que ceux que méditait Bonar Law avant l'entrée de la France dans la Ruhr. "Il ne saurait être question, évidemment, de notre évacuation de la Ruhr tant qu'on ne nous aura pas accordé les garanties qu'il nous faut. Non plus il ne faudrait pas desserrer les liens qui enserrent actuellement la Ruhr sans prendre les précautions nécessaires pour les renouer très rapidement et très solidement, s'il le faut par suite de certaines circonstances."

Réformes parlementaires

Le premier ministre a demandé des réformes parlementaires. Il s'est opposé à ces comités qui dépassent les limites qu'on leur donne pour paralyser l'action gouvernementale.

Quant aux sanctions politiques à infliger à l'Allemagne en cas de défaut de remboursement il a fait remarquer que cette question se trouvait hors de la juridiction des experts: "Nous devrons nous entendre avec les nations alliées en cette matière. Et comme les organisations créées par nous sont entre nos mains, il nous sera plus facile qu'en 1922 d'en arriver à un accord qui sauvegardera nos intérêts. Pour ce qui est de l'administration des chemins de fer en Allemagne, nous discuterons cette question avec nos amis, puisque le réveil de l'impérialisme en Allemagne nous empêche de négliger ce problème."

Poincaré et les radicaux

Dans la "Correspondance Hebdomadaire", le colonel Keller publie un article où après avoir constaté la désorganisation civique des catholiques dans le pays et au Parlement, il conclut:

M. Poincaré, libre d'évoluer à sa guise, a gouverné de façon à se rapprocher de plus en plus du groupe radical, foyer où s'est conservé le feu de toutes les passions sectaires; bien plus, il n'a pas perdu une occasion de donner des gages à ces passions. Son dernier discours, qui peut être tenu pour son programme électoral, en est complaisamment prodigue...

Ce retour en arrière était nécessaire pour envisager la situation qui est faite aux catholiques à la veille des élections et pour fixer leur devoir.

Deux voies à suivre

Deux voies leur sont ouvertes.

Ils peuvent demeurer dans celle qu'ils ont suivie jusqu'à ce jour, continuer à se solidariser sans condition et sans réserve avec la politique du président du Conseil. Mais ils sont dûment avertis que cette route tourne à gauche et qu'au terme de la course ils seront sacrifiés pour donner leur place à la vieille équipe combiste toujours chère à leur conducteur. S'ils s'y résignaient, ils n'auraient plus l'excuse de la surprise le jour du règlement des comptes où ils seraient mis en demeure de payer leur place dans la majorité. Les exigences qu'ils rencontreraient alors leur ont été notifiées: recrudescence de la politique laïque, c'est-à-dire antireligieuse et athée, application rigoureuse des lois d'exception aux congréganistes rentrés en France.

Prendre l'offensive

Ou bien alors en présence de ces menaces non déguisées, ils prendront courageusement l'offensive: ils en dénonceront au pays le caractère odieux et les conséquences néfastes; ils se réclameront fièrement de l'union patriotique plus nécessaire aujourd'hui que jamais; ils tendront la main aux bons citoyens sur le terrain de la justice et de la liberté égales pour tous et ils repousseront toute compromission avec des alliés décidés à les lâcher et à les trahir à la première occasion. L'union sacrée vécut longtemps de leur seul désintéressement. Aujourd'hui elle est officiellement rompue. S'y obstiner ou essayer de la renouer sans garanties ne saurait plus faire figure de désintéressement. Il serait tout simplement la plus formidable naïveté.

S'organiser

Sans doute, il ne saurait être question de faire sortir de terre cette force catholique, qui aurait pu être si puissante dans son unité et dans sa discipline. Mais dans chaque département il est encore loisible à quelques hommes résolus de se réunir et de prendre la tête du mouvement commandé par la nécessité urgente et très simple de s'opposer à tout retour offensif du sectarisme dans notre politique intérieure. Ce simple mot d'ordre fidèlement suivi rétablirait les catholiques sur leurs positions d'après-guerre, qu'ils ont payées de trop de sang généreux pour se les laisser arracher. C'est là, sur le pied de la parfaite égalité de droit avec tous les citoyens français, qu'ils pourront utilement servir la France, la sauver de l'anarchie, fille de l'athéisme, et de la stérilité, fruit naturel de la morale sans Dieu. Avant de le tenter, il leur restera encore à s'organiser fortement.

UN MYSTERE A ECLAIRCIR

L'achat de l'hôtel Scribe, à Paris, par le Canadien National

Ottawa — On se préoccupe beaucoup dans les cercles politiques de l'achat de l'hôtel Scribe, à Paris, par le Canadien National. Sir Henry Drayton a fait inscrire, il y a plusieurs jours, sur le feuilleton une question concernant cet achat, mais le gouvernement n'a pas encore répondu. On rappelle qu'au début de la session un ministre a admis que la transaction fut peut-être une erreur.

On apprend de source officielle que l'hôtel fut payé 28,000,000 de francs, mais que la compagnie française qui vendit l'hôtel n'aurait donné un reçu que pour 20,000,000 de francs. Par ailleurs, le vendeur, "La Rente Foncière", s'est félicité, dans une assemblée des actionnaires, d'avoir pu obtenir 20,000,000 pour une propriété qu'elle évaluait à sept millions de francs. On se demande ce qu'il y a là dedans.

Le mystère plane, non seulement à Ottawa, mais même à Paris où l'on constate la disparition du nommé Aronovici, qui était l'agent européen du Canadien National et qui reçut $33,000 en moins de quatre mois, dont $15,000 au moment où on lui donna congé d'une façon mystérieuse.

Un journal d'Ottawa reproduit un passage d'un journal parisien, l'"Amérique Latine", qui se lit comme suit:

"Nos lecteurs savent que le gros édifice du boulevard des Italiens a été acquis par la garantie du chemin de fer d'Etat connu comme le Chemin de Fer National Canadien. Ils se demandent ce qu'il advient de cet édifice caché en partie sous les planches et d'où les énormes lettres annonçant au monde le nom de l'agent parisien du chemin de fer sont disparus. Ce mystère s'explique ainsi: Le gouvernement fédéral canadien confia la réorganisation financière de ses chemins de fer à un spécialiste anglais, M. Thornton, qui ne voulait pas accepter la tâche si on ne lui donnait pas de pleins pouvoirs, qui en ont fait un dictateur. De sorte que nous ne savons pas quel sera le sort de cet édifice du boulevard. Nous pouvons néanmoins assurer M. Thornton qu'il serait opportun dans l'intérêt du public en général, et notamment des Canadiens, d'indiquer clairement quels sont les faits et quelles sont ses intentions. Il est inopportun de permettre la publication de rumeurs malveillantes et il est mieux de les arrêter en faisant une déclaration nette. Les petites feuilles publient des articles sur le Roumain qui a acheté une terrasse au coeur de Paris et qui a des ennuis avec ses patrons anglais. D'autres font allusion aux "55,000 actions". Pour nous, qui ne nous préoccupons que du bon renom de nos amis en France, nous demandons qu'une déclaration officielle et précise soit faite sans délai."

ECHOS D'EUROPE

Un Canadien fait un don d'un million à l'Université de Paris

Paris — M. Philippe Roy, représentant du Canada en France, et le sénateur Wilson, de Montréal, ont présenté à l'Université de Paris, au nom de M. et Mme Biermans, du Canada, un million de piastres pour l'érection d'une maison pour les étudiants de la Belgique, du Limbourg et du Luxembourg.

M. Hubert Biermans est président et gérant général de la Belgo Canadian Paper Company, à Shawinigan Falls, Qué.

Descente sensationnelle en parachute d'une jeune femme de 22 ans

Paris — Mme Germaine Granveaud, 22 ans, en se servant d'un parachute spécial, a sauté d'un aéroplane qui faisait de la vitesse au moment où il traversait l'esplanade des Invalides. Un fort vent soufflait en ce moment, et, au lieu d'atterrir dans l'esplanade, l'aviatrice sauta sur la propriété du chemin de fer au-delà du terminus des Invalides. Elle fut promptement abordée par un policier qui lui dressa un procès-verbal pour avoir enfreint les règlements d'aviation de la ville.

Un monument à sainte Geneviève

Paris — Le Conseil municipal de Paris se propose, d'accord avec l'Etat, d'édifier, à frais communs, une statue de sainte Geneviève sur le pont de la Tournelle qu'on est en train de reconstruire dans le style du vieux Paris. Il faut louer l'Etat et la Ville de Paris de cette belle pensée et de cet hommage. Sainte Geneviève, la patronne de Paris, n'avait pas encore de monument dans sa bonne ville, alors qu'on en a élevé à des renégats, à des chenapans, à des malfaiteurs publics, à des révolutionnaires qui ont fait couler des flots de sang. Saint Geneviève, la vierge de paix, a sauvé Paris des barbares, l'a soutenu dans le siège, nourri dans la famine, secouru dans les inondations et les épidémies, l'a édifié par sa sainte vie et sa bienheureuse mort. Elle l'a protégé dans la suite des âges, notamment pendant la grande guerre. Paris lui devait bien un monument. Mieux vaut tard que jamais.

Les impressions de Foch à Rome

Paris — De retour d'une longue visite à Rome, le maréchal Foch a déclaré à un représentant du "Petit Parisien" que le consistoire public pendant lequel les cardinaux Mundelein et Hayes ont reçu le chapeau rouge présentait le spectacle le plus impressionnant auquel il avait jamais assisté, ajoutant qu'il en garderait le souvenir pendant sa vie entière.

La longue entrevue donnée par le maréchal a été consacrée surtout à relater ses impressions du consistoire et à parler de l'audience que le pape lui a accordée.

Le vieux guerrier a décrit en termes respirant l'enthousiasme la cérémonie de Saint-Pierre et comme il convient à un soldat a décrit les uniformes portés par les différents délégués militaires.

Pie XI et la France

Rome — S. Em. le cardinal Dubois a été reçu par le Saint-Père, qu'il a remercié du témoignage de satisfaction donné par Sa Sainteté à l'Eglise de France dans sa dernière allocution consistoriale.

Le Pape a répondu à l'archevêque de Paris qu'il avait parlé en pleine connaissance de cause, ayant en main les adhésions données à l'encyclique "Gravissimam" par tous les évêques de France. Pie XI, au surplus, a exprimé au cardinal l'intérêt avec lequel il considère l'apostolat de Mgr Chaptal auprès des étrangers et, en particulier, des Russes réfugiés en France. Il l'a chargé, en outre, de porter sa bénédiction spéciale à la jeunesse des grandes écoles qui, chaque année, donne l'exemple de la communion pascale à Notre-Dame.

Les paroles du Saint-Père ont profondément touché le cardinal Dubois; elles iront au coeur du clergé de Paris, dont Pie XI a daigné louer le zèle pastoral. Mais elles montrent à tous avec quelle attention le Pape suit le développement et les manifestations de la vie catholique en France.

Mgr Ciéplak à Varsovie

Varsovie — L'archevêque Ciéplak, chef de l'Eglise catholique en Russie, est arrivé de Riga, se rendant à Rome, où il rendra compte au Pape de la situation en Russie.

Le prélat a été reçu avec enthousiasme à son arrivée à la gare. La foule a dételé les chevaux de sa voiture qu'elle a traînée jusqu'au palais du cardinal Krakowski, dont Mgr Ciéplak est l'hôte.

L'oeuvre de Mussolini

En trois mois, le premier ministre d'Italie a accompli une oeuvre considérable. Il a supprimé le ministère des régions libérées, aboli le monopole des allumettes, renvoyé définitivement près de cinquante mille fonctionnaires, rayé quatre cours de cassation, quatre cours d'appel, 57 tribunaux de première instance et 550 tribunaux de paix. Et il n'est qu'au début de sa grande besogne de réformateur. Le budget italien, allégé, a déjà servi à la hausse de la lire.

Le blé canadien en Angleterre

Londres — Les importations de blé du Canada au cours de douze mois terminés à la fin de mars, d'après des compilations du "Board of Trade", ont été de 30,437,000 quintaux au lieu de 29,559,000 quintaux venus des Etats-Unis; 22,122,000 de l'Argentine; 9,849,000 quintaux des Indes et 6,218,000 quintaux de l'Australie.

A L'ETRANGER

TOULON — M. Pelletier Doisy s'est attribué le record mondial de la hauteur en hydravion en atteignant l'altitude de 2,000 mètres avec une charge de 1,500 kilos.

PARIS — Anatole France, le doyen des écrivains français, a fêté son 80me anniversaire de naissance.

BERLIN — Au commencement de 1924, Berlin avait une population de 4,004,500, soit une diminution de 15,000 sur l'année précédente.

BUCAREST — Les journaux annoncent que le gouvernement roumain a signé un contrat pour l'achat d'aéroplanes français d'une valeur de $2,100,000.

PARIS — Le gouvernement français a donné à son représentant à Athènes ordre de reconnaître la république grecque dès qu'il sera averti qu'elle a été établie.

PARIS — L'archevêque de Paris a constitué la première association diocésaine en France.

PARIS — Les premières mesures prises par la France pour relever le franc ont causé une véritable perturbation dans tous les marchés européens fortement engagés contre le franc.

VARSOVIE — Le gouvernement a obtenu l'autorisation d'accepter un crédit de 400 millions de francs ouvert par la France.

PITTSBURGH, Pa — Eleonora Duse, la célèbre tragédienne italienne, est morte de l'influenza, à l'âge de 64 ans. Elle avait été la rivale de Sarah Bernhardt.

PARIS — Le sculpteur André Vermare a remis à M. Philippe Roy, commissaire général du Canada à Paris, un buste en marbre de Wilfrid Laurier, commandé par le gouvernement de Québec, ainsi qu'un modèle de la future basilique de Sainte-Anne de Beaupré.

BERLIN — On dément officiellement la nouvelle venant de Londres qui disait que les élections allemandes avaient été remises du 4 au 11 mai, pour les faire coïncider avec les élections françaises.

LONDRES — La Chambre des Communes s'est ajournée mercredi jusqu'au 29 avril, pour les vacances de Pâques.

LONDRES — Quatre navires de la ligne Cunard viennent de partir d'Angleterre, transportant 3,000 émigrants aux Etats-Unis et au Canada.

ROME — A une conférence internationale sur l'émigration, qui va se tenir à Rome le 15 mai, on s'occupera spécialement de la protection des femmes et des enfants. Le Canada y sera représenté.

PARIS — Un décret du ministre de l'agriculture autorise l'importation de porc frigorifié du Canada, des Etats-Unis, du Brésil, de l'Argentine et de l'Uruguay.

BERLIN — Un aéroplane français, qui a été obligé d'atterrir en Allemagne, a été confisqué; le pilote et son compagnon ont été internés. En vertu du traité de Versailles, les aéroplanes français n'ont pas le droit d'atterrir sur le sol allemand.

Une entrevue de M. MacDonald avec M. Poincaré aurait lieu en mai

Londres — Suivant le "Star" de Londres, lorsque la Grande-Bretagne et la France auront eu pleinement le temps de discuter les recommandations des experts, on envisage que M. Ramsay MacDonald se rendra à Paris pour s'entretenir de la situation avec M. Poincaré.

Une conférence internationale ne serait pas convoquée immédiatement, car le premier ministre anglais voudrait s'assurer d'abord de la participation des Etats-Unis.

Selon le "Daily Express", M. MacDonald se rendrait à Paris vers le milieu du mois de mai.

Campagne contre l'émigration

Ottawa — Il y a sept ans qu'existe au Canada l'Association des Vétérans de la grande guerre. Afin de commémorer cet anniversaire, il a été décidé de lancer une campagne contre l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis. Les vétérans feront cette campagne par l'entremise de leurs 390 succursales. Il y a 70,000 vétérans canadiens qui demeurent chez nos voisins du sud et cet exode est contraire aux intérêts canadiens. Colonisons le Canada d'abord, disent les chefs de l'association militaire.

L'EXPORTATION DE NOTRE BLE

Elle a rapporté aux provinces des prairies $381,600,647 en 1923

Selon des chiffres officiels et finals, les exportations canadiennes de produits de la ferme ont rapporté aux fermiers des provinces des prairies un revenu total de $381,600,647, en 1923. De ce montant, les fermiers du Manitoba ont eu $86,228,593; ceux de la Saskatchewan, $171,557,750, et ceux de l'Alberta $223,814,304.

Ce revenu provient en majeure partie de la vente du blé. Il a été vendu 410,079,084 boisseaux de blé pour $267,201,304, soit plus de 70 pour cent du revenu total. C'est la Saskatchewan qui est en tête pour la vente du blé; 210,000,000 boisseaux, à un prix moyen de 65 sous, soit $136,500,000. L'Alberta suit de près avec 167,250,000 boisseaux au même prix, soit $108,725,000. Les fermiers du Manitoba ont reçu un prix moyen de 67 sous, ayant vendu 32,000,000 boisseaux pour $21,979,000.

La moisson en 1923 a été, en général, abondante dans tout le pays. L'Ouest, notamment, a donné la plus grosse récolte de blé qu'on eût encore vue. L'ombre au tableau, c'est la baisse du prix des denrées. Les produits de la terre, plus que toute autre marchandise peut-être, sont soumis à de grandes fluctuations. On peut dire que les conditions de l'agriculture ne sont satisfaisantes dans aucun pays du monde; elles se sont améliorées cette année dans l'Ouest canadien, et il vaut mieux s'en louer que de regretter qu'elles ne soient pas meilleures encore. Pour apprécier justement, il importe d'en prendre une vue d'ensemble, et de ne pas trop s'arrêter au détail. Pour ce qui est du blé, par exemple, chacun sait que les cours s'établissent sur les marchés mondiaux, par le jeu de la vieille loi de l'offre et de la demande. Comme plusieurs pays ont eu en 1923 de gros excédents exportables, les cours ont fléchi. Le Dominion reste néanmoins le plus grand fournisseur du monde. Nos exportations de blé en 1923, s'établissant à $253,260,000, à rapprocher de $246,000,000 en 1922, constituent notre principal article d'exportation et le quart de nos exportations totales. C'est un magnifique résultat, surtout quand on tient compte de la baisse des prix.

D'ailleurs, les cours du blé, bien qu'ils occasionnent souvent des manque-à-gagner appréciables, ne sont que la conséquence d'un état de choses passager et très variable. Ce qui compte en matière de blé, c'est la fertilité du sol, le coût de la production et les tarifs de transport. Or, sous ce triple rapport, le Canada est en meilleure posture que les Etats-Unis. Nous empruntons à la "Farm and Ranch Review", de Calgary, les chiffres ci-dessous, indiquant le rendement moyen à l'acre, en ces vingt dernières années, des principales régions de culture du blé dans l'Ouest des deux pays:

Canada	
Provinces—	Boisseaux
Manitoba	16.7
Saskatchewan	16.9
Alberta	18.3
Etats-Unis	
Etats—	Boisseaux
North Dakota	10.9
South Dakota	11.4
Minnesota	13.1
Kansas	13.5

Quant au coût de production du blé, des témoins dont l'autorité paraît incontestable déclaraient il y a quelques semaines devant la Commission du tarif, à Washington, qu'il est de 36 à 46 sous le boisseau plus élevé aux Etats-Unis qu'au Canada. Pour ce qui est des tarifs de transport, on a établi devant la même Commission que pour un sou on peut livrer un boisseau de blé à 36 milles aux Etats-Unis et à 65 milles au Canada.

Le troisième procès Delorme n'aura pas lieu en mai

Montréal — Bien que la cause d'Adélard Delorme, accusé du meurtre de son demi-frère, ait été inscrite sur la liste des assises de mai, elle ne sera pas entendue au prochain terme, faute de juges disponibles. Le terme civil est très chargé et il faudrait en distraire un juge pour présider le troisième procès de la cause célèbre. L'hon. juge C.-A. Wilson, président des assises, a signifié son impossibilité de l'entendre.

Voyage de députés progressistes

Ottawa — Un groupe important de députés progressistes s'est rendu à Halifax et à Saint-Jean pendant les vacances de Pâques. Ils sont les invités du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse qui veut leur faire admirer ces deux ports de l'Atlantique.

Un buste de Dollard des Ormeaux

Québec — Le gouvernement de la province de Québec a accepté l'offre qui lui a été faite d'un buste de Dollard des Ormeaux. Ce buste en bronze, oeuvre du sculpteur Alfred Laliberté, de Montréal, est donné par le Comité régional québecois de l'A. C. J. C. Il sera présenté le jour de la fête de Dollard, qui sera célébrée cette année le 25 mai. On organisera de belles fêtes à cette occasion.

Un aviateur en détresse

Chignik, Alaska — Le major Frederick-L. Martin, commandant de la flotille aérienne qui tente de faire le tour du monde, a été forcé d'opérer une descente près de la baie de Kialagvik, en Alaska. Deux contre-torpilleurs des Etats-Unis ont essayé de l'atteindre; mais on ignore encore le sort de l'aviateur américain. Le major Martin dirigeait l'avion "Seattle".

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 22 AVRIL 1924 NUMERO 46

Tous les temps ne se valent pas, mais tous les temps sont des temps chrétiens, et il en est un qui pour nous et pratiquement les surpasse tous: le nôtre.

A.-G. SERTILLANGES.

LA LIBERTÉ

Ne souffrons pas que les méchants aient seuls le monopole de l'énergie, de l'audace. Que les honnêtes gens aient aussi l'énergie du bien, que les bons citoyens aient aussi, quand il le faut, leur audace.

MONTALEMBERT.

L'EGLISE CATHOLIQUE DANS L'OUEST CANADIEN

L'apparition du quatrième volume de l'*Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien*, par le R. P. Morice, O.M.I. (1), vient de parachever la publication de cet important ouvrage, véritable monument élevé à la gloire du catholicisme et de la race française dans notre région.

Ce dernier volume embrasse la période de 1905 à 1915, qui n'entrait pas dans le cadre de la première édition, et l'histoire complète de l'évangélisation de la Colombie-Anglaise et de toute la côte du Pacifique jusqu'à l'Alaska. Dans ce laps de temps relativement court, nous assistons à une foule d'événements, de fondations nouvelles qui vont transformer pour ainsi dire les provinces de l'Ouest au point de vue religieux et leur donner leur physionomie actuelle.

C'est l'époque héroïque de la colonisation intense. Des paroisses et des groupes de paroisses surgissent un peu partout. Dans la Saskatchewan: Howell (aujourd'hui Prud'homme), Vonda, Saint-Denis, Shell River, Debden, Albertville, Sinnett, Saint-Hippolyte, Delmas, Gravelbourg, Ponteix, Frenchville, Ferland, Coderre, Forget, Laflèche, Lac Pelletier, Dollard, Meyronne, Radville, etc.; les colonies allemandes de Muenster, de Saint-Joseph, de Saint-François, etc. Dans l'Alberta: Saint-Paul des Metis, Ouelletteville, Bonnyville, Lafond, Saint-Edouard, Sainte-Lina, Saint-Vincent, Falher, Normandeau, etc. Le Manitoba, plus ancien, renforcit ses centres déjà formés et en crée de nouveaux, comme Sainte-Rose du Lac, Toutes-Aides, Sainte-Amélie, Abbéville, etc.

Cette simple énumération donne une idée de l'intérêt des pages consacrées à tant de noms géographiques qui nous sont aujourd'hui familiers. Le R. P. Morice estime avec raison que les circonstances qui ont entouré l'établissement de nos divers groupes et les personnes qui y ont travaillé appartiennent à l'histoire. Il consigne donc au passage les noms de tous ceux, prêtres et laïcs, qui à un titre quelconque méritent d'être retenus. Et il nous montre à l'oeuvre nos vaillants missionnaires-colonisateurs: les abbés Gaire, Royer, Gravel, Bérubé, Ouellette, Boucher, Giroux, Normandeau — pour ne citer que les plus connus. Le rappel de ces travaux méritoires et de ces fondations heureuses ne peut manquer d'être un sujet de légitime fierté pour tout lecteur franco-catholique et de développer chez lui le culte de la patrie. Une région qui a coûté aux nôtres tant de dévouements et de sacrifices, pour l'amener au point de développement où elle est aujourd'hui, vaut bien que l'on s'y attache et que l'on fasse aussi quelque chose pour elle.

* * *

L'auteur se garde bien de porter des jugements d'ensemble définitifs sur une époque et des personnages encore si près de nous; il se contente de remplir le rôle de fidèle chroniqueur, parsemant son récit de réflexions personnelles, souvent piquantes et pittoresques. Il dit franchement ce qu'il pense des hommes et des choses, dût-il en résulter quelque léger désagrément pour lui... ou pour les autres. Bref, cet annaliste écrit parfois avec la plume d'un journaliste qui aurait un goût assez prononcé pour la bataille.

Il arrive toutefois que le chroniqueur le mieux averti a des distractions; nous en avons noté une ou deux au passage dans son dernier volume. Ainsi (page 110) il donne comme successeur au sénateur Noé Chevrier, mort en 1911, M. Aimé Bénard. Le représentant actuel des Canadiens français du Manitoba à la Chambre-Haute est bien M. Aimé Bénard, mais il n'a pas succédé à M. Noé Chevrier. Ce dernier fut remplacé par M. Alphonse-A.-G. Larivière, qui vit encore (il est âgé de 82 ans) mais démissionna en 1917.

Deux pages plus loin (p. 112), à propos de la convention franco-canadienne tenue à Duck Lake, Sask., en 1912, l'auteur écrit: "Quelque quatre cent cinquante délégués y avaient pris part, et pas moins de cinq évêques, à la tête desquels se trouvait le délégué apostolique lui-même, les avaient encouragés par leur présence et même de leurs conseils." S'il ne s'agissait que du chiffre légèrement gonflé des délégués, une rectification ne serait pas nécessaire; mais la présence de cinq évêques et du délégué apostolique donne à l'événement des proportions vraiment exagérées. Le congrès de Duck Lake fut beaucoup plus modeste; ce qui ne diminue en rien, du reste, le rôle bienfaisant qu'il accomplit auprès de nos compatriotes de la province voisine. Les seuls dignitaires ecclésiastiques qui y assistèrent furent S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, et S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., qui venait d'être nommé vicaire apostolique du Keewatin.

* * *

Ces inexactitudes que nous avons cru devoir relever — uniquement pour éviter qu'elles ne s'accréditent dans le public — ne sauraient amoindrir la haute valeur de l'*Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien*. Quelles que soient les critiques de détail que l'on peut faire, tous admettront que l'ouvrage est unique dans son genre. Il représente une somme incroyable de patientes recherches de toutes sortes et facilitera singulièrement la tâche de nos futurs historiens. Les quarante pages de bibliographie données en appendice au dernier volume méritent une mention à part. On y trouvera une liste complète de toutes les publications ayant trait au Nord-Ouest avec la date et le lieu de publication: indicateur précieux pour tous ceux qui veulent se livrer à l'étude d'un point quelconque de notre histoire.

Mais hâtons-nous de dire que si l'ouvrage du R. P. Morice est de nature à satisfaire notre classe la plus instruite, il n'en demeure pas moins, par le fond et par la forme, un livre populaire convenant à tous les âges et à toutes les conditions. L'*Histoire de l'Eglise dans l'Ouest Canadien* est d'ailleurs la seule histoire des Canadiens français de l'Ouest qui ait été écrite jusqu'à présent. Nous voudrions la voir lue et commentée à l'école et au foyer. Les leçons qui s'en dégagent sont bien faites pour affermir la foi et le patriotisme chez la jeune génération.

Donatien FREMONT.

(1) *Histoire de l'Eglise dans l'Ouest Canadien*, par le R. P. Morice, O.M.I. Les quatre volumes en vente chez l'auteur à Lebret, Sask., $13.80 reliés dos en chagrin et $11.00 brochés.

De-ci de-là

Un jeune Canadien français gagne un prix de calligraphie de $35,000

Québec — Arthur Cormier, étudiant en médecine de première année à l'Université Laval, venant de Cocagne, N.-B. vient d'apprendre qu'il a gagné le prix de $35,000 décerné par un jury spécial de calligraphie représentant environ vingt pays, qui siège à Paris.

Dans le but d'améliorer la calligraphie, un groupe de professeurs se réunirent à Paris en 1896 et organisèrent alors un concours international de calligraphie ouvert à tous ceux qui faisaient usage de la calligraphie de style européen. Les premiers règlements sur lesquels on s'entendit alors exigeaient des concurrents six copies de différents modes d'écriture, notamment: écriture commerciale, enluminure, genre oiseau, écriture artistique, écriture de cartes, transcription de textes et agrandissement.

Seuls ceux qui obtenaient 90 pour cent des points pouvaient concourir dans l'examen final.

Le premier prix fut décerné en 1898 et le deuxième en 1908. Le gagnant de 1908 fut A.-C. Tamblyn, de Kansas City. M. Cormier lut par hasard une annonce dans les journaux et décida alors de suivre un cours de calligraphie pendant un an et ensuite concourir. En septembre dernier, le troisième concours eut lieu et des centaines de candidats de toutes les parties du monde. M. Cormier fut l'un des six que l'on devait admettre au concours final.

Une maison des étudiants à Québec

Québec — Le séminaire de Québec a acheté une propriété, rue Saint-Joachim, à Québec, dans l'intention de créer une maison de famille pour les étudiants. Lors de la construction de l'Université en 1852, on avait bâti une maison spéciale qui fut longtemps employée comme logement pour les étudiants. Elle fut fermée il y a plusieurs années.

On revient à une vieille tradition et cette maison de famille sera ouverte dès septembre prochain. On logera au début une trentaine d'étudiants. Cette maison sera sous la direction d'un prêtre du séminaire et y auront accès à l'avenir les jeunes prêtres qui viennent suivre à Québec les cours d'enseignement supérieur.

Le siècle de l'automobile

Paris — Au premier janvier 1924, il y avait en circulation dans le monde entier 18,100,000 voitures et camions automobiles et 1,075,500 motocyclettes.

Aux Etats-Unis seulement, le total des voitures et camions automobiles s'élevait en chiffres ronds à 15,280,000, celui des motocyclettes à 172,000.

L'an dernier, le chiffre mondial des automobiles était estimé à 15,505,788. L'augmentation d'une année à l'autre a donc été de 3,681,278. Aux Etats-Unis seulement ce chiffre atteignait 12,567,376 (et non 12,880,000 comme l'indiquaient les précédentes statistiques): l'accroissement a donc été en un an de 2,885,487, soit environ les quatre cinquièmes de l'augmentation totale.

En somme les Etats-Unis possèdent, à l'heure actuelle, 80 pour cent du total des véhicules à moteur circulant dans le monde.

De la publicité pour le Canada

Montréal — Lord Rothermere, le célèbre journaliste anglais, en résumant les impressions que lui laisse son court séjour au Canada, a déclaré: "Ce dont le Canada a actuellement le plus besoin, c'est d'une vaste publicité". Il a ajouté: "Je vais considérer sérieusement, à mon retour en Angleterre, la question de consacrer trois ou quatre publicistes du "Daily Star" à la tâche de faire connaître le Canada par les Anglais."

En ce qui concerne les projets de placements de capitaux de lord Rothermere à Québec, le distingué visiteur déclare qu'aucune décision n'a encore été prise relativement à l'utilisation des terrains qu'il vient d'acheter dans les environs de Québec pour la construction d'une usine de pulpe.

Lord Rothermere a quitté Montréal pour New-York.

Le Prince ne peut venir

Londres — "Il n'y a pas la moindre chance que le Prince de Galles visite le Canada cette année", affirme-t-on dans les milieux officiels, au sujet de l'invitation du maire de Calgary au prince de visiter son "ranch" cet été, en juillet.

LA COLONISATION ET L'OUEST CANADIEN

L'air est à la colonisation. L'ouest du Canada, qui commence à s'affirmer au point de vue politique et qui est certainement destiné à un glorieux avenir, attire les regards des étrangers que nos gouvernants favorisent de toutes leurs forces. Les gens bien pensants aujourd'hui et ceux qui viendront après nous pourront ne pas voir beaucoup de sagesse ou de prévoyance dans une ligne de conduite qui consiste à courtiser l'immigration en masse des Américains et à déverser sur nos plaines les désoeuvrés de l'Angleterre et les déchets des populations scandinaves et autres.

Le vrai patriote canadien se demande avec anxiété ce que deviendront dans quelques années les superbes régions occidentales, que la divine Providence avait ménagées comme une réserve opportune pour le trop-plein de notre population de l'Est. Le sinistre fantôme de la sécession y plane déjà furtivement en certains endroits, fantôme auquel des politiciens mécontents ne se sont pas fait scrupule de donner un corps en l'évoquant à diverses reprises. N'est-ce pas le comble de l'imprudence pour les autorités d'Ottawa et d'ailleurs que d'encourager le flot envahisseur d'étrangers que rien ne relie au Canada, et surtout de ceux dont la langue et les aspirations sont celles de nos voisins du sud?

Si, au lieu de faire l'impossible pour remplir nos vides de colons qui voudront peut-être se séparer de l'Est une fois qu'ils se sentiront assez forts, le gouvernement favorisait l'expansion dans l'Ouest de la race française, qui a vu la naissance du Canada et présidé à ses destinées, il resserrerait par là le lien qui devrait unir les deux moitiés du pays et assurerait son unité politique aujourd'hui fort menacée. Il ne peut y avoir aucun doute que des colonies de Canadiens français plantées çà et là dans nos immensités seraient pour le reste de leurs habitants comme un levain de véritable canadianisme. Echelonnées le long de la frontière, elles deviendraient le rempart de notre nationalité dans nos interminables plaines.

Au lieu de cela que voyons-nous? Chaque matin nous sommes édifiés sur le grand nombre d'immigrants qui nous arrivent de la Scandinavie, de la Hongrie, la Roumanie et l'Angleterre, ou bien nous lisons des dépêches comme la suivante qui nous venait hier de Winnipeg:

"Le flot des nouveaux colons a causé beaucoup de vie dans les magasins qui vendent au détail pendant la semaine. Autant d'immigrants n'avaient pas franchi si tôt le seuil de cette porte de l'Ouest depuis 1912. Un très grand nombre sont venus du sud, des hommes avec leur famille et souvent leur ménage."

Voilà donc des hordes de gens qui sont étrangers à notre mentalité et à nos aspirations, qui ne connaissent pas le premier mot de notre histoire, ignorent notre passé et n'ont cure de notre avenir, soudainement transportés au milieu de populations déjà trop peu canadiennes. Quel en sera le résultat au point de vue politique? Devant cette impardonnable imprudence, inspirée, il est vrai, par les meilleures intentions du monde, peut-on faire autre chose que de trembler pour l'unité future de notre pays?

Pour contrebalancer l'effet désastreux d'une générosité si peu éclairée, que fait-on pour ceux des nôtres qui pourraient penser à s'établir dans l'Ouest, pour les Canadiens authentiques qui n'ont jamais été autre chose et pourraient contribuer à garder ce riche pays au Canada comme ils gardèrent autrefois le Canada à la Couronne britannique? Rien, absolument rien. Que dis-je? S'il était permis à un homme qui n'est point dans le secret des dieux d'exprimer franchement sa pensée, il semblerait même que, sous couvert d'organiser notre système de colonisation, on entrave aujourd'hui l'oeuvre de nos colonisateurs. On paralyse leur action sous prétexte de la rendre plus efficace!

Nous avions autrefois deux ou trois missionnaires-colonisateurs, dignes prêtres qui ont fait un excellent travail parmi nous. Plusieurs fois par an nous avions la consolation de les voir revenir de l'est des Etats-Unis avec des phalanges de bons colons de notre race. Ces soutiens de la patrie en danger de se dénationaliser sont maintenant cantonnés dans la province de Québec, où on les a savamment "organisés", si savamment, de fait, qu'ils ne peuvent plus rien faire pour nous!

Pendant ce temps, l'Ouest se remplit d'étrangers; de belles terres où les nôtres seraient devenus riches se perdent irrévocablement pour nous: des régions entières — et j'en connais où les terres se donnent pour $10 pièce et où l'on pourrait sans aucune peine former une dizaine de paroisses françaises — vont passer aux mains d'individus qui renieront peut-être un jour le Canada, tandis que ceux de nos bons habitants qu'effraie un défrichement trop laborieux continuent à passer aux Etats-Unis!

Aux nouveaux venus originaires des Iles britanniques, on paie même la traversée, quitte à se rembourser ensuite à prix réduit. Pourquoi n'en ferait-on pas autant pour les Canadiens français, de vrais Canadiens ceux-là, que la nécessité ou un mirage trompeur a portés à se fourvoyer aux Etats-Unis? Qu'on leur promette la même faveur qu'aux étrangers d'outre-mer, du moins à ceux qui consentiraient à se créer de nouveaux foyers dans l'Ouest, et l'on sera étonné du résultat.

Dieu veuille que je me trompe dans mes pronostics et que je sois mauvais prophète! Je ne puis pourtant croire qu'au moins les apparences ne me donnent raison. En ce qui est de la colonisation du Québec, il n'y a personne qui l'approuve plus sincèrement que moi et qui se réjouisse davantage de ses succès. Mais cette province n'aura jamais que 65 députés au fédéral: quelle mine feront ces députés quand l'Ouest en aura 139, ajoutés aux 120 de l'Ontario et des provinces maritimes, presque tous de langue anglaise?

Ce qui précède était écrit lorsque m'est arrivé le journal de ce matin qui, après avoir annoncé l'arrivée de 1,500 nouveaux colons, tous protestants, des vieux pays, porte en première page la nouvelle suivante télégraphiée à Ottawa:

"A moins que le gouvernement ne consente à terminer le chemin de fer de la baie d'Hudson, il pourra avoir l'humiliation de voir un Dominion séparé créé juste au milieu des prairies. Nous, habitants de Dauphin, Man., et de ses environs, sommes prêts à porter notre plainte à l'ancienne place, "le pied du trône", et à demander au roi de nous divorcer de la Puissance du Canada pour cause d'infidélité."

Tout commentaire est superflu. Et ce n'est qu'un commencement!

A.-G. MORICE, O.M.I.

P. S. — J'ai parlé des nombreuses accessions que l'Ouest reçoit. Qu'il me soit pourtant permis de corriger ici une fausse impression qu'a pu créer l'amour de la brièveté chez un des rédacteurs de ...... Parlant de Lebret, Sask., où j'écris ces lignes, ce rédacteur me faisait récemment dire que "plus de 3,000 étrangers vont incessamment venir s'établir dans la région". Une pareille avalanche ne trouverait pas place dans notre "région". De fait, le souci de la vérité me force à admettre que nous n'en avons pas encore été atteints, et que ceux qui voudraient se procurer une excellente terre à prix raisonnable dans la plus belle partie de l'Ouest, peuvent encore le faire en venant me voir, ou en m'écrivant avec un timbre pour la réponse.

A.-G. M.

Magnifique moyen de propagande française

New-York — Une exposition industrielle française, avec le patronage officiel du gouvernement français, la première de ce genre, aura lieu à New-York, au "Grand Central Palace", du 22 avril au 3 mai, dans le but d'améliorer les relations industrielles entre la France et l'Amérique. M. Jules-J. Jusserand, ambassadeur de France; M. Myron-T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis en France, et les chefs des industries françaises et américaines, s'occupent du succès de cette exposition, qui sera d'une très haute importance pour la France et l'Amérique.

L'exposition présentera les produits français les plus variés, depuis la porcelaine de Sèvres la plus rare, jusqu'aux créations créations les plus récentes des couturiers français. Des architectes reproduiront les principales rues de Paris pour l'exposition, et toutes les industries françaises seront exposées dans un cadre vraiment français.

L'exposition n'est pas une affaire commerciale, et les frais en ont été garantis par les membres du Conseil d'administration.

L'enfer des chats

Ce serait New-York, à en croire une statistique qui vient d'être publiée. Très dangereuses pour les humains, les rues de la grande ville des Etats-Unis — au cours de l'année dernière, les automobiles y ont écrasé 1,235 personnes, dont 240 enfants! — sont absolument fatales aux chats. Veut-on savoir combien on a ramassé de cadavres de matous sur la voie publique au long de l'année 1923? 254,300! Et ce total est d'autant plus impressionnant qu'en général les chats savent admirablement éviter les voitures. Tous les automobilistes l'ont constaté. Les chats américains seraient-ils moins adroits que leurs frères d'Europe?

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Pour refermer la fissure entre l'Est et l'Ouest

L'Action Catholique (Jules Dorion)

Nous constatons que la fissure dont les premiers symptômes sont apparus il y a quelques dix ans, s'élargit entre l'Est et l'Ouest; et nous tenons comme un devoir urgent de faire remarquer que le meilleur moyen de la refermer, ou au moins de l'empêcher de s'étendre, est de créer au-delà des Grands Lacs une mentalité canadienne, véritablement canadienne: de favoriser l'implantation dans les provinces des Prairies, du trop plein des populations de l'Est qui se déverse actuellement aux Etats-Unis.

Plus il y aura de "Canadiens" au Canada, et plus notre nation sera homogène, et plus notre unité nationale sera assurée.

Mais plus on déversera dans nos riches prairies de gens qui ne savent même pas exactement dans quelle partie du monde ils se trouvent ici, qui ne savent rien du Canada, ni de son passé, ni de ses espérances d'avenir chez qui on développe un état d'esprit qui leur fait placer la patrie au-delà des mers, et considérer leur passage au Canada un peu comme les Israélites considéraient le leur dans le désert, on ne fera que jeter en terre une semence dont la floraison aboutira à l'effritement du pays.

On ne peut empêcher que les Canadiens français catholiques soient nécessaires à l'unité du Canada. C'est la Providence qui l'a voulu ainsi; et elle a l'habitude de bien faire ce qu'elle fait.

Le traité de Lausanne

La Presse (Montréal):

Le Canada n'a aucune suggestion ni critique à présenter en ce qui concerne la ratification de ce traité par le parlement britannique.

Seulement, le traité conclu, signé et ratifié, lorsqu'on vient lui demander de le ratifier officiellement au nom du Canada, il décline l'honneur. Il refuse d'engager nominalement sa responsabilité pour l'avenir, responsabilité dont le récent incident des Dardanelles, sous le consulat de M. Lloyd George, nous a démontré de façon fort typique à quoi elle nous engagerait!

Assurément, on ne peut agir plus loyalement, et, dans l'intérêt de l'Empire comme dans celui plus particulier du Canada, une explication franche, nette, est ce qu'il y a de plus désirable.

Mais c'est justement ce que ne veulent pas ceux qui escomptent, comme par le passé, entretenir en temps de paix le mirage des protestations vagues et fallacieuses qui flattent et endorment les aspirations nationales des dominions, mais aux jours de crise se transforment, sous la magie des appels au sentiment, en des obligations impérieuses entraînant pour ces dominions des sacrifices hors de proportions avec leurs ressources, et que de sang-froid, à une table de conférence, ceux-ci ne consentiraient jamais à accepter.

En un mot, dans l'intérêt de tous, l'heure est venue de jouer cartes sur table. C'est tout ce que demande M. King, et, quoi qu'on en puisse dire ou écrire, nous sommes convaincu que le peuple canadien est du même avis.

L'économie pratique

L'Information (Montréal):

Pendant que les membres du Parlement fédéral parlent d'économies et n'en font pas, les députés du parlement provincial de l'Ile du Prince-Edouard agissent. Les estimés budgétaires ont été réduits sensiblement à $728,000 et les membres du parlement ne recevront plus que $400 au lieu de $500 pour leurs travaux parlementaires. Le procureur-général ne recevra que $1,500 au lieu de $2,000. L'exemple que donne l'Ile du Prince-Edouard mériterait d'être suivi par nos députés du parlement fédéral.

Rien ne sert de parler d'économies si on n'en fait pas. Rien ne sert de destituer de petits employés civils qui, souventes fois, gagnent des salaires de misère, si pendant ce temps-là, comme il a été établi tout dernièrement, certains ministres dépensent des milliers de dollars chaque année pour l'entretien de leurs automobiles. Personne ne s'objecterait si ces messieurs payaient avec leur argent. Ce n'est pas le cas toutefois. On se sert des fonds du public et là est le mal. Les sommes ainsi dépensées auraient amplement suffi à maintenir dans leur emploi plusieurs petits fonctionnaires qui ont été démis de leurs fonctions en ces derniers temps et qui battent encore le pavé à Ottawa en quête d'un gagne-pain.

Les Etats-Unis et nous

L'Evénement (Québec):

De tout temps, les Etats-Unis ont été heureux et fiers de recevoir nos émigrants canadiens-français. Nos voisins ont su bien avant nous combien nos gens leur étaient utiles pendant la guerre ou pendant la paix. Nos compatriotes ont fourni au moins 40,000 volontaires aux armées du Nord pendant la guerre civile, et la majorité de ces vaillants se sont établis dans la République après la fin des hostilités. Ils apprécient encore mieux que les politiciens canadiens la valeur morale et industrielle de nos populations et c'est pour cela que toute facilité leur est laissée d'entrer à loisir dans leur grande famille ouvrière.

Tout récemment, en modifiant ses règlements d'immigration, les gouvernants américains ont marqué la différence qu'ils font entre Canadiens d'origine et Canadiens par naturalisation. Ils imposent un stage de dix ans aux immigrants fixés en Canada avant de leur permettre d'aller et venir aux Etats-Unis comme s'ils étaient des sujets d'origine canadienne. C'est donner au gouvernement fédéral une leçon bien méritée. C'est lui faire comprendre en termes précis combien l'enfant du sol est mieux apprécié dans le pays voisin qu'il ne l'est parfois dans sa propre patrie!

Une intervention regrettable

La Presse (Montréal):

Nous avons peine à nous expliquer les motifs qui ont pu décider M. McMurray, le solliciteur général à Ottawa, à intervenir pour contrecarrer le verdict rendu par le juge Monet, de Montréal, dans l'affaire Beauchamp, cet individu convaincu de vol à main armée dans une succursale de la Banque Molson.

Le solliciteur général a annulé la sentence qui condamnait le nommé Beauchamp à recevoir vingt coups de fouet, en plus de vingt-cinq années de bagne. Il sanctionne les vingt-cinq années de bagne, mais supprime les vingt coups de fouet.

Le précédent que vient d'établir M. McMurray est déplorable.

Il faut avoir le courage de le dire, car les faits parlent par eux-mêmes: avec l'abus, aujourd'hui, de règle établie en ce qui concerne les pardons, avec le fâcheux système de mise en liberté sur parole, on est en train de faire la vie si douce aux criminels, et la tâche de défendre la société contre eux si difficile, qu'à ce train-là ce sera bientôt un métier de dupe que d'être honnête homme.

Il est temps, grand temps de penser davantage aux honnêtes gens et un peu moins aux bandits.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 18 avril 1874

L'expulsion de Riel

Une dépêche d'Ottawa reçue hier annonce que le vote sur la motion Bowell et les amendements Holton et Mousseau ont été pris jeudi soir.

M. Bowell avait proposé l'expulsion de Riel.

M. Holton a proposé en amendement d'ajourner le vote sur la question jusqu'à ce que le rapport du comité de M. Smith ait été mis devant la chambre.

M. Mousseau proposa en sous-amendement une adresse demandant une amnistie pour les personnes impliquées dans les troubles de 1869-70.

M. Masson a parlé longuement en faveur de l'amendement de M. Mousseau. Plusieurs autres membres français se prononcèrent contre l'expulsion.

Le vote fut pris.

L'amendement de M. Mousseau a été perdu par 27 contre 137.

L'amendement de M. Holton fut aussi perdu par 76 contre 117.

La motion Bowell fut ensuite mise aux voix et emportée par 123 contre 68.

Aussitôt après le vote, le Dr Schultz, secondé par M. Bowell, a proposé l'émission d'un bref pour l'élection d'un membre dans le comté de Provencher. La motion fut adoptée.

Nouvelle élection dans Provencher

L'expulsion de M. Riel de la Chambre des Communes va nécessiter une nouvelle élection. Nous ne savons pas encore ce que feront les électeurs du comté de Provencher, mais nous sommes presque certain qu'ils vont réélire M. Riel par une majorité plus forte que celle du mois de février.

Record de ponte

La Wyandotte blanche détient le record mondial officiel de la production des oeufs. Au concours de ponte du Nord de l'Irlande et en un an, un sujet de cette race a pondu 328 oeufs; [illegible] poulettes de la même race ont donné 1,193 oeufs, soit en moyenne [illegible] par poulette [illegible]

Un conte par semaine

UNE ALLUMETTE...

— Papa!
— Jacqueline?
— Donne-moi une allumette, s'il te plaît, papa, tu seras bien gentil.
— Une allumette? Pourquoi faire, une allumette?
— Pour cuire la soupe de ma poupée. Elle est toute prête, sa soupe, il ne reste plus qu'à la cuire; alors, pour la cuire, il faut faire du feu, et pour faire du feu, il faut une allumette, tu comprends, papa?
— Je comprends, je comprends. Mais, avec une allumette, tu pourrais te brûler.
— Oh! je ferai bien attention!
— Il y a une foule de gens qui font bien attention et qui se brûlent quand même. Ca se voit constamment dans les journaux.
— Oui, mais moi, je ne me brûlerai pas. D'abord, je ne l'allumerai pas pour de vrai, l'allumette, je ne l'allumerai que pour rire, je te le promets.
— Alors, prends n'importe quel petit bout de bois, ça te fera le même usage.
— Oui, mais en ayant une allumette, je penserai que, si je voulais, je pourrais l'allumer. Je n'aurais qu'à la frotter contre un caillou et elle s'allumerait. Rien que de me dire ça, papa, j'aurais bien plus de plaisir!
— Et, au bout du compte, malgré tes bonnes intentions, tu finirais par l'allumer... Je connais ça... Pas de tentations inutiles! Les enfants ne doivent pas jouer avec le feu. Quand tu seras grande, tu allumeras de pleines boîtes d'allumettes, si ça te divertit, mais à présent, Jacqueline, renonces-y sagement et laisse-moi lire en paix le dernier discours de M. Poincaré.
— Oh! papa, si tu me donnais une allumette, tu pourrais bien l'apprendre par coeur le discours de M. Poincaré; ce n'est pas moi qui te gênerais!

II

— Papa?
— Jacqueline?
— Les petits enfants pauvres, ils n'ont pas de feu pour chauffer leur soupe, n'est-ce pas?
— Non.
— Alors, ils sont obligés de la manger froide, n'est-ce pas?
— Evidemment.
— Et ils sont bien malheureux, n'est-ce pas?
— Sans doute...
— Eh bien! ma poupée aussi, elle est bien malheureuse. Elle va être obligée de manger sa soupe toute froide!
— Vraiment?
— Oui. Et elle est encore plus malheureuse que les petits enfants pauvres, parce que les petits enfants pauvres, ils savent qu'ils sont pauvres, tandis qu'elle, elle a été riche jusqu'à maintenant, alors ça l'étonne. On est toujours plus malheureux quand on est étonné, papa!
— Tiens! Tu as formulé cet axiome toute seule?
— Oui... Ca t'ennuie que j'en formule?
— Ca ne m'ennuie pas que tu en formules, mais tu m'empêches de lire le dernier discours de M. Poincaré.
— C'est bien facile, papa. Donne-moi une allumete, et je pourrai faire chauffer la soupe de la poupée, et elle ne sera plus malheureuse, et je ne te formulerai plus d'axiomes...
— Jacqueline, tu as trop d'astuce et tes comparaisons sont tirées par les cheveux. Les petits enfants pauvres sont de vrais petits enfants. Il leur faut de la vraie soupe et du vrai feu pour la chauffer. Ta poupée n'est qu'une poupée; tu ne lui prépares pas de vraie soupe; par conséquent, elle se passera facilement de vrai feu. Et toi, tu te passeras d'allumettes, Jacqueline!

III

— Papa?
— Jacqueline?
— Tu ne sais pas ce qu'on nous a appris à l'école?
— Non, quoi?
— On nous a appris qu'il faut toujours faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fît.
— Qu'on nous fît? Que cet imparfait du subjonctif sonne donc bien dans ta petite bouche!
— Oui, qu'on nous fît. Alors, tu devrais faire aux autres ce que tu voudrais qu'on te fît. Si tu n'avais pas d'allumette, tu aimerais bien qu'on t'en donne une, je pense? Alors donne-moi-z'en!
— Jacqueline, on assure également qu'il ne faut jamais faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous... fît. Si tu étais en train de lire le dernier discours de M. Poincaré, tu ne voudrais pas qu'une jeune pie-grièche jacasse continuellement à côté de toi, je pense? Alors, laisse-moi tranquille!

IV

— Papa?
— Jacqueline?
— Si tu mourais et maman aussi, je serais orpheline?
— C'est à craindre.
— Si j'étais orpheline, qui est-ce qui ferait la cuisine à la maison?
— C'est la bonne.
— Mais si la bonne mourait aussi?
— Ah!... Une pareille série de décès serait bien extraordinaire... Il ne me paraît pas indispensable de s'en préoccuper.
— Enfin, ça peut arriver... Si ça arrivait, c'est moi qui ferais la cuisine. Je la ferais pour moi d'abord, et ensuite pour mon petit frère. Je prendrais soin de lui, ce pauvre petit!
— Tu es une excellente soeur, je t'en félicite.
— Merci. Mais tout ce qu'on veut faire plus tard, on commence par l'étudier. J'étudie bien l'histoire de France et l'arithmétique, et la grammaire, et tu me donnes des livres pour les étudier. Donne-moi une allumette pour étudier la cuisine, s'il te plaît!
— Oh! Oh!... Permets-moi de te faire remarquer, Jacqueline, que, pour étudier la grammaire, l'arithmétique et l'histoire, je t'envoie à l'école et que c'est sous la surveillance d'une institutrice que tu te sers de tes bouquins. Va donc étudier de même la cuisine, sous la surveillance de la bonne. Ca l'ennuiera, probablement, mais ça te rendra service, et à moi aussi!

V

— Papa?
— Jacqueline?
— Si c'est moi qui mourais, tu n'aurais pas de remords?
— Quels remords?
— De m'avoir refusé une allumette quand ça serait si simple de m'en donner une? Tu ne te dirais pas: "Cette pauvre petite Jacqueline, tout de même, je n'ai guère été gentil pour elle! Elle ne me demandait pas grand'chose, rien qu'une allumette, et je n'ai pas voulu lui en donner...?" On a vingt-cinq allumettes pour un sou, papa.
— Jacqueline, tu n'a pas mal à la tête?
— Non.
— Ni à l'estomac?
— Non plus.
— Tu n'as pas de palpitations de coeur?
— Qu'est-ce que c'est que ça, des palpitations de coeur?
— Tu respires aisément?
— Je ne sais pas. Je n'ai jamais fait attention.
— Eh bien! Ne parle plus de la mort, je te prie. La plaisanterie, c'est charmant, mais à condition qu'on ne la pousse pas trop loin. Si tu essayes encore de me prendre par ce moyen-là, je te mets au pain sec pour huit jours!

VI

— Papa?
— Jacqueline?
— Je t'aime bien, mon petit papa. Je t'aime de tout mon coeur!
— Tant que ça?
— Oui. Tu es beau. J'aime bien ton nez. Ta moustache aussi elle est solide, on peut tirer dessus sans qu'elle casse. J'aime aussi tes lorgnons; le soir, on voit la lumière de la lampe dedans, c'est comme si tes yeux étaient des petits soleils. Maman a de la chance. Je choisirai un mari aussi avantageux que toi quand je serai grande!
— Tu me flattes, Jacqueline, tu me flattes! Je suis confus...
— Oh! il n'y a pas de quoi. Tu n'es pas encore parfait, malheureusement! Mais tu vas le devenir... Ecoute: je ne demande même plus de me donner une allumette; laisse-moi seulement en prendre une!
— Jacqueline, je t'ai dit...
— Non, non, tais-toi! Lis le discours de M. Poincaré. Tu vois, je prends la boîte dans ta poche, je sors une allumette de la boîte, je remets la boîte dans ta poche... Là! J'ai mon allumette! Merci, papa!
— Mais, Jacqueline...
— Lis ton discours, lis ton discours... Tu es la crème des hommes, voilà un baiser pour ta récompense. Maintenant, au revoir, mon petit papa chéri!
— Au revoir, au revoir, enjôleuse! Ah! c'est du joli! M'arracher une pareille capitulation... J'ai honte!
— Mon Dieu, mon pauvre papa, c'est drôle comme tu emploies des mots compliqués pour des choses de rien du tout! Je t'ai arraché une allumette, eh bien! aies-en honte si tu veux, mais au moins appelle ça une allumette, n'appelle pas ça une capitulation!

René DUVERNE.

Page Féminine

Nuages et éclaircie

Il est des matins qu'on s'éveille l'âme embrumée, mécontente sans trop savoir pourquoi. Non pas qu'on soit de mauvaise humeur, mais c'est un malaise inexprimable qu'on ressent. Le souvenir d'une désillusion récente, d'une chose désagréable, d'une trahison vous hante et vous en voulez pour cela à l'humanité tout entière qui ne mérite à votre avis que votre mépris. Vous vous en voulez surtout de la confiance que vous avez pu témoigner à tort et à travers, jurant d'être plus sage désormais.

Vous regrettez vos écarts passés; vous voudriez que votre âme n'ait jamais été effleurée d'une pensée qui ne fût pas bonne, grande, généreuse; qu'elle n'ait jamais éprouvé le contact de l'âme vulgaire, nulle... Vous êtes un peu triste aussi de la science acquise malgré soi...

Mais l'éclaircie ne tarde pas à se produire en vous-même. Si vous avez soin de ne pas vous laisser alanguir par ces impressions diverses, elles disparaissent bientôt sous l'action bienfaisante de vos occupations journalières d'abord, et plus encore, au souvenir de toutes les joies qui furent vôtres, des amitiés fidèles qui ont grandi avec vous, bravant les années et les séparations; à la douceur, enfin, des précieuses affections qui dorent votre vie et vous suffisent.

Vous prenez envers vous l'engagement de planer plus haut à l'avenir, de garder votre esprit libre, indépendant, au-dessus des cancans qui circulent sans arrêt, et grossissent en importance, le long du chemin. Nous rêvons tous à certaines heures d'être parfaits, mais nos ambitions d'idéal battent de l'aile à première occasion. Il serait lâche cependant de se déclarer vaincu et découragé, incapable de nouvelles luttes, puisqu'il est prouvé que la volonté et la persévérance opèrent d'étonnantes transformations.

JACQUELINE des ERABLES.

CHRONIQUE MEDICALE

Les rhumes de cerveau

"J'ai un mauvais rhume de cerveau!"

Quel est celui qui, plusieurs fois par année, ne prononce pas cette plainte?

Il s'agit de la maladie la plus fréquente qui existe. Généralement, elle est plutôt désagréable que grave, mais n'empêche qu'elle peut entraîner de fâcheuses conséquences.

Par rhume de cerveau, on entend l'inflammation de la muqueuse nasale. Cette inflammation gagne souvent toute la gorge et les bronches. Le nom scientifique est coryza.

C'est une maladie de nature microbienne, et c'est pourquoi il arrive si souvent que, lorsque vous en contractez un, tous les membres de la famille en rapide succession y passent.

Tout le monde connait, pour les avoir employés avec plus ou moins de succès, les remèdes couramment usités contre cette affection gênante: poudres (menthol, gaïacol, eucalyptol, goménol, thymol) que l'on introduit dans les fosses nasales antérieures. Employées à tire préventif, ces remèdes ne sont pas sans avoir une certaine efficacité, quoiqu'ils soient inopérants chez un bon nombre de sujets; mais leur action est problématique quand il s'agit de combattre un coryza déclaré.

Or. M. Francis Marre, le chroniqueur scientifique du "Correspondant", nous annonce que l'arsenal thérapeutique vient de s'enrichir d'un remède plus sûr. Des travaux poursuivis pendant ces dernières années ont établi l'efficacité remarquable de l'étain et de ses sels contre le staphylocoque; or, parmi les microgermes dont la virulence, soudainement accrue, provoque l'apparition du coryza, le staphylocoque est toujours présent. Il est un de ceux qui habitent constamment les fosses nasales et qui témoignent d'une remarquable facilité à devenir virulents. On lui est d'ailleurs redevable de toute une série d'affections, le furoncle, l'anthrax par exemple, et c'est dans leur traitement qu'on a eu d'abord l'idée d'avoir recours aux sels d'étain.

Employés contre le coryza, ces sels ne se montrent pas moins efficaces. Par l'absorption buccale d'étain en poudre, on obtient des résultats satisfaisants. Mais quand on porte l'étain au siège même de l'infection microbienne, ce qu'on fait sans peine en le prisant, on arrête net l'évolution du coryza.

Et le chroniqueur du "Correspondant" nous indique explicitement le mode de traitement:

Evidemment, il convient d'agir le plus tôt possible et de ne pas hésiter à priser un peu de poudre d'étain tout à fait au début de la période d'invasion: dans ce cas, une seule application suffit le plus souvent pour trancher le mal dans sa racine et le juguler, comme disaient les médecins de la vieille école. Mais, dans un rhume en pleine période d'état, l'écoulement nasal s'arrête dès la première prise, les picotements cessent pendant plusieurs heures et, en renouvelant trois ou quatre fois le traitement pendant une même journée, on arrive à une guérison rapide.

Le mode d'emploi de la poudre d'étain dans le traitement du coryza est le suivant: prendre de la poudre d'étain très pure et aussi fine que possible, ou mieux un mélange à parties égales de cette poudre avec du bioxyde d'étain, très finement pulvérisé lui aussi. On prise le mélange, après s'être fortement mouché, dès qu'on ressent les premières atteintes d'un rhume. Quand les picotements des fosses nasales apparaissent, recommencer le traitement, plusieurs fois s'il le faut, à deux ou trois heures d'intervalle. En général, le coryza cède après trois ou quatre applications.

Nous conseillons donc à nos lecteurs, lorsqu'ils souffrent de rhumes de cerveau, d'essayer le médicament dont il est question plus haut. Il n'offre aucun danger et ils s'en trouveront à merveille.

Comment naquit la femme.

Parmi les légendes indiennes, souvent si poétiques, celle qui explique la création de la femme mérite d'être retenue:

"Lorsque Vulcain, créateur de l'univers, voulut créer la femme, il s'aperçut qu'il avait employé tous les matériaux dont il disposait dans la création de l'homme. Il prit alors les replis du serpent, l'adhérence de la plante grimpante, le tremblement de l'herbe, l'élancement du roseau, le velouté de la fleur, la légèreté de la feuille, le regard de la gazelle, la gaieté du rayon de soleil, les larmes des nuages, l'inconstance du vent, la douceur du miel, la cruauté du tigre, la chaleur torride du feu, l'effet engourdissant de la glace et le bavardage de la pie, et, par la combinaison de tous ces éléments, Vulcain créa l'être de beauté, la femme."

C'est ce que les philosophes traduisent en disant que la femme est un être complexe.

PAQUES

Quel émoi sur la terre et quels chants dans les cieux!
Celui qui, poursuivi par la fureur humaine,
Le Prophète divin, victime de la haine,
Mis en croix par les Juifs, qui mourut sous leurs yeux,

N'est plus dans son tombeau; mais on l'a vu vivant!
Il avait annoncé qu'il reprendrait la vie
Dès le troisième jour. Et notre âme ravie
Le sait ressuscité. Nous le sentons bravant,

Vainqueur, l'horrible mort et pour nous et pour lui.
Jamais la mort ne fut pareillement traitée;
Elle fut jusqu'alors une Reine indomptée;

Elle perd son empire à partir d'aujourd'hui.
Le crucifié d'hier montre qu'il est le Maître;
Mortels, courbez vos fronts; le Dieu vient de paraître.

J.-M.-A. JOLYS, ptre.

Saint-Pierre-Jolys, 16 avril 1924.

Calendrier de la semaine

Jeudi 24 avril — S. Fidèle.
Vendredi 25 — S. Marc.
Samedi 26 — S. Clet.
Dimanche 27 — Quasimodo.
Lundi 28 — S. Aimé.
Mardi 29 — S. Pierre de Vérone.
Mercredi 30 — Ste Catherine de Sienne.

Une parole à détente

Nul ne savait mieux que l'honorable P.-J.-O. Chauveau saisir l'à propos pour décocher une fine répartie, une saillie piquante. C'est à lui qu'on doit ce bon mot à l'adresse de son "ami" Cauchon, lorsque fut exposé, pour la première fois, dans les couloirs du palais législatif, à Ottawa, le portrait du président du Sénat, avec ce luxe de dentelle et de soiries qui amusa si fort le public.

— C'est bien Cauchon, dit Chauveau; mais, ajouta-t-il en haussant les épaules, il a trop de "soies".

Placide LEPINE.

CE QUE FAIT LE PAQUET

Les producteurs de thé ont constaté par expérience qu'il est nécessaire d'empaqueter immédiatement le thé dans des boîtes en métal à l'épreuve de l'air, afin de préserver la saveur et la qualité de la feuille. L'empaquetage à l'épreuve de l'air est également nécessaire aux petites quantités de thé pour la consommation individuelle. Le thé non empaqueté est toujours inférieur, parce qu'il est exposé à l'air. Le paquet en aluminium à l'épreuve de l'air "Salada" est le moyen le plus sûr connu pour préserver le thé.—Ann.

L'EVANGILE

Dimanche de Quasimodo
(S. Jean, XX, 19-31)

En ce temps-là, sur le soir du même jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples se tenaient assemblés dans la crainte des Juifs étant fermées, Jésus vint, parut au milieu d'eux, et leur dit: La paix soit avec vous. Et, après ces paroles, il leur montra ses mains et son côté. A la vue du Seigneur, les disciples furent remplis d'une grande joie. Il leur dit encore une fois: La paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie moi-même. A ces mots, il souffla sur eux et leur dit: Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Or Thomas, l'un des Douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent: Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur répondit: Si je ne vois la marque des clous dans ses mains, et si je ne mets mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans la plaie de son côté, je ne croirai point. Huit jours après, comme les disciples étaient encore dans le même lieu, et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et, paraissant au milieu d'eux, il leur dit: La paix soit avec vous. Il dit ensuite à Thomas: Mettez ici votre doigt, et considérez mes mains; approchez aussi votre main, et mettez-la dans mon côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle. Thomas lui répondit: Mon Seigneur et mon Dieu! Vous avez cru, Thomas, lui dit Jésus, parce que vous m'avez vu; heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru. Jésus a fait encore en présence de ses disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas rapportés dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom.

VIE COLLEGIALE

Tableau d'honneur du mois de mars

Philosophie II — Diligence: 1. F. Gerein; 2. H. Allard. Excellence: 1. F. Gerein et H. Allard; 2. Purcell.

Philosophie I — Diligence: 1. A. Gerein; 2. Dels. Excellence: 1. A. Gerein; 2. Dels.

Rhétorique française — 1. A. Allaire, 2. D. Granger. Excellence: 1. D. Granger; 2. H. Roy.

Rhétorique anglaise — Diligence: 1. O. Kritzwiser; 2. P. Riffel. Excellence: 1. O. Kritzwiser; 2. L. Kusch.

Belles-lettres française — Diligence: 1. E. Longpré, 2. J. Robert. Excellence: 1. P. E. Lavoie; 2. E. Longpré.

Belles-lettres anglaise — Diligence: 1. J. Castello; 2. J. Hoeschen. Excellence: 1. J. Hoeschen; 2. Costello.

Versification française — Diligence: 1. Dugal, 2. Landry. Excellence: 1. R. Gareau, 2. Landry et Dugal.

Versification anglaise — Diligence: 1. A. Gonty, 2. J. Switalo. Excellence: 1. A. Gonty, 2. J. Switallo.

Méthode anglaise — Diligence: 1. Z. Heytens, 2. R. Couture. Excellence: 1. Langevin; 2. Heytens.

Méthode anglaise — Diligence: 1. F. Gilbert; 2. A. Devlin. Excellence: 1. F. Gilbert; 2. Kwiatkowski.

Eléments latins français — Diligence: 1. H. Beriault, 2. M. Lemoine. Excellence: 1. J. Gousseau, 2. A. Girard.

Eléments latins anglais — Diligence: 1. E. Lacharfte, 2. G. Potvin. Excellence: 1. J. Rydlenski, 2. G. Amyot.

Préparatoire français — Diligence: 1. O. Lemarbre; 2. M. Meunier. Excellence: 1. M. Meunier; 2. C. Dubuc.

Commerce II — Diligence: 1. A. Guilbert; 2. F. Vrignon. Excellence: 1. A. Guilbert; 2. G. Landry.

Commerce I — Diligence: 1. G. Fafard; 2. J. Sozanski. Excellence: 1. H. Mercereau; 2. J. Latrémouille.

Directeur de la Mutual Life de New-York



E.-W. BEATTY, président du chemin de fer Pacifique Canadien, qui a été élu pour remplacer la vacance causée par la mort de Lord Shaughnessy dans le bureau des directeurs de la Mutual Life Insurance Company, de New-York.

Faux cheveux en verre

Si nous en croyons la nouvelle qui nous arrive de Vienne (Autriche), une manufacture de la Thuringe aurait trouvé un procédé de fabrication de cheveux en verre filé.

L'imitation est, paraît-il, parfaite. Les faux cheveux varient de couleur au gré du client. Ils peuvent être obtenus ondulés ou bouclés. Ils possèdent, en outre, cette particularité d'être très légers et d'un prix modique. Comme le cheveu naturel, ils s'enroulent autour d'un fer chaud.

Evidemment, cette nouveauté aura sa vogue, qui passera comme la mode. D'autant plus qu'on peut dire de cette perruque ce que Corneille disait de la "félicité" du monde:

...Comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

AVIS

Les Soeurs de l'Hôpital Saint-Boniface donnent avis au public que l'hôpital ouvrira un dispensaire pour les malades du dehors le 15 mai prochain.

Ce dispensaire se trouvera dans l'aile sud de l'hôpital; sa porte d'entrée, donnant par le dehors, est tout à fait à l'extrémité de la dite aile, et fait face à l'avenue Taché.

JOURS ET HEURES DES DIFFERENTS SERVICES

Tous les jours	Médecine: de 10.30 à 11.30 h. a.m.
	Chirurgie: de 11 à 12 h. a.m.
	Pédiatrie: de 9.30 à 10.30 h. a.m.
Mardi	Urologie: de 1 à 2 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi	Ophtalmologie: de 11 à 12 h. a.m.
Lundi et vendredi	Orthopédie: de 11 à 12 h. a.m.
Mercredi	Gynécologie: de 11 à 12 h. a.m.
	Clinique: Hygiène maternelle: de 3 à 4 h. p.m.

Par ordre,
HOPITAL SAINT-BONIFACE.

Saint-Boniface, Man., ce 15 avril 1924.

LE FEMINISME

Débat public des membres de l'A. C. J. C.

Sous la présidence de Mgr Jubinville, les jeunes du Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C. donnaient un débat public sur le féminisme, hier soir. M. Joseph Leblanc, président du Comité régional, dirigea le débat. Il présenta les orateurs, tout en exposant brièvement l'oeuvre de l'A. C. J. C.

Le débat fut ouvert par une motion de M. Paul Prince, secondée par M. Maurice Goulet, dénonçant le féminisme comme un déchéance pour la race et une utopie antisociale. MM. Camille Fournier et Raymond Bernier soutinrent la négative.

M. Maurice Goulet commence. Il brille par son aplomb et sa bonne diction. Il tonne contre le féminisme, — ce fléau de notre époque qui enlève à la femme son noble caractère de ménagère et de mère de famille. La femme, en se masculinisant, dit-il, perd son droit de protection et pose un acte en contravention avec les enseignements de l'Eglise qui lui commandent le respect et l'obéissance à son mari.

M. Raymond Bernier lui répond. Il est en faveur du féminisme chrétien qui tient le juste milieu entre l'antiféminisme et le suffragettisme à outrance. Il veut pour la femme l'égalité dans le devoir et le bonheur et non l'égalité préconisée par le socialisme. Il rappelle l'esclavage de la femme des âges primitifs et parle avec force contre l'esclavage moral dans lequel veulent encore la tenir les antiféministes d'aujourd'hui. Son travail est solide, son argumentation bien conduite et son choix de mots très varié.

M. Paul Prince est le troisième orateur. Il veut que la femme soit la compagne aimable et soumise de l'homme. Il discourt avec chaleur sur les dangers d'une éducation supérieure trop soignée. Il condamne les clubs de femmes, les bachelières, les doctoresses, les avocates et termine par un tableau pathétique de la femme chrétienne attachée au soin exclusif des siens.

M. Camille Fournier prend la réplique. Il nous entretient avec beaucoup d'aisance des motifs de l'anti-féministe qui, selon lui, sont la crainte et l'envie. Le travail des femmes dans les usines et les bureaux est dans beaucoup de cas une nécessité sans quoi la subsistance serait impossible. On ne devra donc pas oublier la prudence qui fera qu'on donnera aux jeunes filles une éducation leur permettant de gagner leur vie au besoin. En politique il soutient le droit de vote pour la femme.

Les juges, qui sont Mgr Jubinville, P.D., le R. P. Péalapra, O.M.I., MM. Noël Bernier, J.-H. Daignault et F. X. Lavoie, se retirent afin de délibérer sur le choix des vainqueurs. A leur retour Mgr Jubinville communique le verdict à l'auditoire. Il remercie et félicite les membres de l'A. C. J. C. et prononce en faveur des camarades Prince et Goulet, tout en reconnaissant les qualités de style et de débit de leurs adversaires.

En outre du jeu de l'orchestre, les intermèdes furent occupés par MM. Hector Allard et Georges Bétournay. L'un nous chanta d'une manière expressive "Les Vieilles de Chez nous"; l'autre, de sa voix chaude et sympathique, rendit "Les Berceaux" ainsi que "Les deux Sérénades", de Léon Cavello.

Découverte d'un crâne humain préhistorique

On annonce de Los Angeles (Californie) la découverte d'un crâne humain préhistorique, remontant à une haute antiquité; les paléontologistes américains parlent d'un demi-million d'années, évaluation enfantine, car on n'a pas aujourd'hui, surtout pour l'Amérique, d'éléments historiques suffisants pour chiffrer en années ou en siècles la date des plus anciennes races humaines.

Le crâne en question a été mis au jour au cours de fouilles effectuées dans des dépôts glaciaires au sein desquels on a trouvé récemment des ossements de mastodontes, genre d'éléphants, qui avaient déjà disparu d'Europe avant la présence de l'homme dans le vieux monde, mais qui, en Amérique, ont vécu plus longtemps.

Le crâne n'est pas du type des Indiens qui vivaient en Amérique lors de la découverte du Nouveau Monde, il est plus ancien et semblable aux crânes de la race Néanderthal, avec un front encore plus caractéristique.

AUX APICULTEURS

On ne peut plus importer au Canada ni abeilles en rayons, ni fournitures apicoles ayant servi

Un arrêté ministériel récemment promulgué interdit l'importation au Canada d'abeilles en rayons et de tous genres d'accessoires de rucher ou de fournitures apicoles qui ont déjà servi. L'importation d'abeilles en paquets, sans rayons, est également restreinte. L'objet de cette interdiction est d'empêcher que la maladie appelée la loque américaine se répande au Canada. Il s'importe tous les ans au Canada des milliers de paquets d'abeilles sans rayons, venant des Etats-Unis, afin de satisfaire la demande d'abeilles toujours croissante pour les ruchers canadiens. En ces trois dernières années, il s'est fait beaucoup d'expédition d'abeilles sur rayons, car on pensait que les chances de succès seraient accrues si l'on se servait de rayons avec les abeilles; mais les résultats n'ont pas répondu aux attentes, et ce système a causé des désappointements. Ces expéditions d'abeilles sur rayons ont été également la cause de nombreuses apparitions nouvelles de la loque américaine. Un certain nombre de cas de loque ayant été constatés au Manitoba, les apiculteurs de cette province ont adopté, à leur dernière convention, une résolution demandant au gouvernement fédéral d'adopter une loi interdisant l'importation au Canada d'abeilles sur rayons et de fournitures de ruchers ayant déjà servi. Des copies de cette résolution ont été envoyées à d'autres sociétés, si bien que l'on a reçu des requêtes du même genre de tous les points du Canada. Pour se conformer à ces pétitions, et afin d'empêcher que la loque américaine et les autres maladies qui affectent le couvain des abeilles ne se répandent dans notre pays, l'arrêté ministériel suivant, établi sous les dispositions de la loi des épizooties, a été signé à Ottawa par le Dr J.-H. Grisdale, sous-ministre de l'agriculture, le 11 mars 1924:

"En vue d'empêcher que de nouveaux cas de loque américaine ainsi que d'autres maladies qui s'attaquent au couvain ne s'introduisent au Canada, il est interdit d'importer des abeilles sur rayons ou des fournitures de ruchers ayant déjà servi." Il est interdit également d'importer des abeilles en paquets, sans rayons, à moins que ces paquets ne soient accompagnés d'une déclaration signée par l'expéditeur, établissant que la nourriture fournie aux abeilles et contenue dans ces paquets ne contient pas de germes de maladie."

Cet arrêté est entré en vigueur le 20 mars 1924.

Tous les paquets d'abeilles sans rayons peuvent être expédiées sans danger sur tous les points du Canada, et comme ils donnent de tout aussi bons résultats que les petites colonies (abeilles sur rayons) l'arrêté qui précède ne comporte aucune difficulté nouvelle pour les apiculteurs.

Le solliciteur général ne veut pas du fouet pour les bandits

Montréal — Raoul Beauchamp, qui a été condamné à 25 ans de prison et 20 coups de fouet pour avoir terrorisé et volé la succursale de la Banque Molson à la Côte des Neiges, n'aura pas à subir cette dernière peine. L'hon. E. J. McMurray, solliciteur général, l'en a exempté.

Le juge Amédée Monet considère que cet acte du solliciteur général constitue une insulte au juge qui a prononcé la sentence et à tout le banc, en même temps qu'un coup sérieux à la bonne administration de la justice. Il estime qu'avec la fréquence croissante de ces vols à main armée à Montréal, la peine du fouet, si ignominieuse soit-elle, n'est pas un châtiment trop sévère pour ce genre de crime.

The Bankruptcy Act

In the matter of JOSEPH GIRARD, of Elie, Man., Authorised Assignor.

NOTICE is hereby given that at the first meeting of the creditors held on Friday, April 11th, 1924, I was duly appointed Authorized Trustee of the estate.

J. A. HEBERT,
Authorized Trustee,
348, Main St., Winnipeg.

La culture des plantes fourragères augmente

D'après le service de propagande du ministère de l'agriculture du Manitoba, on sèmera ce printemps, dans la province, environ 7,100 acres de plus de plantes fourragères que par le passé. Cet estimé est basé sur les ventes de semences faites par l'intermédiaire des chars de démonstration de plantes fourragères qui ont parcouru le Manitoba depuis six semaines.

Voici les chiffres fournis pour les différentes semences: herbes, 18,807 livres (pour 2,000 acres); trèfles, 18,709 (2,350 acres); blé d'Inde, 47,308 (3,680 acres); millet, 2,150 livres.

Plus de neuf mille cultivateurs ont assisté aux conférences à trente-huit centres sur le National Canadien et trente six sur le Pacifique. Deux conférenciers accompagnaient chaque wagon et l'instruction qu'ils ont répandue sera très profitable.

LE MARCHE

21 AVRIL 1924

Bouvillons—
Excellents .... $6.50—$6.75
Bons .... $5.25—$6.25
Moyens .... $4.50—$5.00
Ordinaires .... $3.75—$4.25

Bouvillons engraissés—
De choix .... $5.25—$5.75
Bons .... $4.00—$5.00

Bouvillons à engraisser —
Bons .... $3.00—$4.00
De choix .... $4.25—$4.75

Boeufs—
Bons .... $3.00—$3.50
Moyens .... $2.25—$2.75
Ordinaires .... $1.50—$2.00

Taureaux—
De choix .... $2.25—$2.75
Ordinaires .... $1.50—$2.00

Taures de boucherie—
De choix .... $5.50—$6.00
Assez bonnes .... $4.00—$5.25

Taures à engraisser—
De choix .... $3.25—$3.75
Bonnes .... $2.50—$3.00

Veaux—
De choix .... $8.00—$10.00
Bons .... $5.00—$7.00
Ordinaires .... $2.00—$4.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $4.75—$5.00
Bonnes .... $3.75—$4.50
Ordinaires .... $3.00—$3.50
Pour conserves .... $1.25—$2.50

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $5.00—$8.00
Moutons ordinaires .... $3.00—$4.00
Agneaux bons .... $10.00—$13.00
Agneaux ordinaires .... $6.00—$9.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Lourds $7.81
Très lourds $7.10
Lourds $6.36
Très lourds $5.60
Porc d'étal $6.75
Légers $6.65
Inférieurs $3.60
Truies No 1 .... $5.60
Truies No 2 .... $4.60
Verrats $2.10

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .29—$ .30

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $ .21
Premiers .... $ .19
Seconds .... $ .16
Fêlés .... $ .13

Pommes de terre—
Nouvelles, Le minot .... $ .90—$1.00

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.37½
2 sacs de 49 livres $3.42½
4 sacs de 24 livres $3.50
Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $3.37½
2 sacs de 49 livres $3.42½
4 sacs de 24 livres $3.50
Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $3.37½
2 sacs de 49 livres $3.42½
4 sacs de 24 livres $3.50
Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $3.37½
2 sacs de 49 livres $3.42½
4 sacs de 24 livres $3.50

Alimentation—
Son. La tonne $22.00
Gru. La tonne $23.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $2.65

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $15.00
Mil. No 2 .... $13.00
"Red Top" No 1 .... $12.00
"Red Top" No 2 .... $10.00

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 21 avril 1924

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 15 avril	Merc. 16 avril	Jeudi 17 avril	Vendi. 18 avril	Samedi 19 avril	Lundi 21 avril
Blé No. 1 Nord	.98¾	.99¼	.99¾	Marché Fermé	.99⅝	.99¼
2 Nord	.95¾	.96⅝	.96¾		.96¼	.96¼
3 Nord	.91¾	.92	.92		.92¾	.92¾
Avoine 2 CW	.37⅜	.38⅛	.38⅛		.38⅛	.38
3 CW	.35⅜	.36⅛	.36		.36	.35⅝
Orge 3 CW	.63¼	.64¼	.64		.64¼	.62⅜
4 CW	.57	.58¼	.57¾		.57¼	.56⅜
Lin 1 NW	2.11½	2.13¾	2.12⅜		2.11¾	2.09¾
2 CW	2.06¼	2.08¾	2.07⅝		2.06⅝	2.04¾
Seigle 2 CW	.64⅛	.64¾	.64⅛		.64⅛	.64⅛

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi 15 avril	Merc. 16 avril	Jeudi 17 avril	Vendi. 18 avril	Samedi 19 avril	Lundi 21 avril
Base Blé No. 1 Nord	.99⅛	.99⅛	.99⅞		1.00	.99¾
Avoine 2 CW	.38⅛	.38¾	.38⅝		.38⅝	.38⅛
Orge 3 CW	.63	.64⅛	.63¾		.63¾	.62⅛
Lin 1 NW	2.10½	2.12¾	2.11⅜		2.10¾	2.08¾
Seigle 2 CW	.64¾	.65⅜	.65		.64⅜	.64¾

Options

Grains	Mardi 15 avril	Merc. 16 avril	Jeudi 17 avril	Vendi. 18 avril	Samedi 19 avril	Lundi 21 avril
Blé Mai	.99⅛	.99⅛	.99¾		1.00	.99⅞
Juillet	1.01⅛	1.02¼	1.02		1.02½	1.02
Octobre	1.00⅞	1.01¼	1.00⅞		1.01⅜	1.01½
Avoine Mai	.38¼	.38¾	.38⅝		.38⅝	.38⅜
Juillet	.39⅝	.40⅛	.40		.40	.39⅞
Orge Mai	.62¾	.63¼	.63¼		.63⅜	.62¼
Juillet	.60⅞	.62¼	.62		.62¼	.61½
Lin Mai	2.10½	2.12¾	2.11⅜		2.10¾	2.08¾
Juillet	2.08¼	2.10¾	2.09¾		2.09½	2.07¾
Seigle Mai	.64¾	.65⅜	.65		.64¾	.64⅝

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

La Chambre de Commerce, en vue de la forte immigration prévue pour cette année, a mis sur pied son plan pour établir des colons sur toutes les terres actuellement inoccupées entre les deux rivières.

Ces terres seront louées gratuitement aux nouveaux colons pour une durée d'un à quatre ans avec option d'achat à termes faciles. Le locataire aura à payer les taxes. Il devra prouver qu'il est en mesure de se suffire à lui-même pendant la première année.

Le système sera soumis aux municipalités rurales du district pour obtenir leur coopération. La Chambre de Commerce ne garantira pas la compétence ni la situation financière du colon; elle servira simplement d'intermédiaire entre celui-ci et le vendeur.

* * *

Mgr Prud'homme, après avoir pontifié à la cathédrale pour la grand'messe du jour de Pâques, s'est rendu l'après-midi à Saskatooon. Il a présidé, le soir, à la cérémonie des vêpres et du salut dans l'église Saint-Paul.

* * *

M. l'abbé Desmarais, chancelier, est de retour de son voyage dans l'Est.

* * *

Le jour de Pâques le choeur de la cathédrale, sous l'habile direction de Mlle Morrier, a exécuté la messe de l'Immaculée Conception de Wiegand.

GRAVELBOURG

Restons chez nous!

Un désastreux exode de nos compatriotes vers les centres industriels du nord des Etats-Unis s'est effectué avec une ruineuse fatalité au cours des derniers mois. Attirés par l'appât trompeur de succès imaginaires et de gains chimériques, les nôtres deviennent les malheureuses victimes de rêves illusoires, de faux espoirs et de mirages mensongers. En effet, la situation financière de la classe ouvrière devient très grave et très pénible aux Etats-Unis et le nombre des sans-travail est incalculable. Au témoignage de M. l'abbé A.-S. Deschênes, missionnaire-colonisateur, récemment de retour d'un voyage d'étude sur ce sujet aux Etats-Unis, ainsi que de M. J.-E. Laforce, représentant du Chemin de fer national aux Etats-Unis, les principales villes ouvrières franco-américaines ont fermé les ateliers d'un grand nombre de leurs usines, de leurs filatures et de leurs manufactures; elles souffrent les déboires d'un chômage presque général. Les villes jadis florissantes de Salem, Worcester, Woonsocket, Warren, Fall River, New Bedford, Lawrence, Manchester, Lowell, Nashua, etc., sont particulièrement affectées par cet la fermeture des usines et des filatures et par cette pénurie d'ouvrage.

Dans certaines villes plus éprouvées, les autorités civiles songent même à organiser des "soupes publiques" pour secourir les miséreux. Pour comble de malheur, cette grave et pénible situation menace de s'empirer et de devenir encore plus critique d'ici quelques mois.

Au dire de M. de Geer, de Saskatoon, qui revient de Californie, la situation économique de la classe ouvrière de cette dernière région est tout aussi déplorable. Le "boom" de ce pays a fini son temps, dit-il. A Los Angeles et dans toute la Californie, il y a des milliers de gens qui cherchent de l'ouvrage et qui ne peuvent en trouver.

La conclusion pratique de cette situation critique et de cette stagnation industrielle, c'est, pour les nôtres, de ne pas quitter leur pays d'origine, le riche patrimoine des ancêtres, les plaines et les vallons fertiles du Canada en général et de la Saskatchewan en particulier, les terres argileuses et fécondes de nos immenses prairies. En vérité, nos cultivateurs laborieux et économes sont de véritables seigneurs sur leurs fermes prospères et productives, à proximité de l'église paroissiale et de l'école catholique, dans les beaux centres français de la patrie canadienne.

Compatriotes, que notre mot d'ordre soit le suivant: "Restons chez nous!... c'est pire ailleurs... surtout aux Etats-Unis... Ne quittons pas un pays plein de promesses et d'avenir, notre patrie naturelle, pour un pays où la classe ouvrière est aux prises avec le spectre désastreux du chômage. Canadiens, restons chez nous!..."

Sanctuaire de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus

Wakaw, Sask.

Nous sommes heureux de publier cette liste de donateurs pour l'oeuvre du sanctuaire et nous remercions sincèrement tous les serviteurs de la Petite Thérèse pour l'aide précieuse qu'ils nous fournissent. La Petite Bienheureuse de leur dévotion saura leur rendre avec largesse ce qu'ils font pour la gloire de Dieu.

Saskatchewan — Ed. Kiely, Saskatoon, $1; Frank Keugler, Prince-Albert, .30; Ferdinand Touchet, Bonne Madone, $2; M.-J. Finnely, Willow Bunch, $1; F. Hasenvantcy, Leofeld $1; Mme J. Désy, Prince-Albert, .20, Chs Simonot, Bonne Madone, .50; .... Bonne Madone, $2; M. Rath Muenster, $1; Emile Daniel, Saint Louis, .50; J.-L. Donaghue, $1; J.-B. Boucher, Saint-Louis, $1; H. Hudon, Saint-Louis, .30; Anon, Saskatoon, $1; A. Boucher, Hoey, .50; Marie Revoy, Bonne Madone, $2; Alice Comer, Biggar, $2; E. Comeault, Viscount, .25; F. Demers, Viscount, .25; C. Clermont, Moose Jaw, $1; Chs Renaud, Prince Albert, $2; G. Sheasgreen, Saskatoon, $1.

Manitoba — F. Montoidon, Saint Boniface, .50; M.-E. Sabourin, Saint Boniface, .50; J. B., Saint Boniface, 5, A. Bonin, Camperville, .10.

Alberta — Collège des Jésuites, $1; C. la Morin, Edmonton, .10; C. Hanson, Edmonton, .15; E. Fillon, Bonnyville, .25.

Québec — Kiz. Howard, Montréal, .56; Marg. Martin, Québec, $5; J.-P. Vermette, Montréal, $1; L. Guérin, Montréal, $1; C. Gallagher, Pointe-Claire, .50; J.-H. Taillefer, Montréal, .40; J. Fortin, Montréal, .20; G. Taillefer, Montréal, .30; G. Lamy, Montréal, .20; P. Lévêque, Montréal, .20.

Ontario — Mme M.-C. Bridgewater, Owen Sound, $5; Dr Hawkins, London, $5; Ella Cook, London, $1; Thos Coffey, London, $1; Mms R. Burns, London, $1; Mme Jackson, London, $1; Mme McIlhargy, London, $1; Mme B. Murray, London, $1; Liz. Derr, London, .50; H. McCann, London, .50; Mme McCamm, London, .75; C.-E. McCann, London, .25; Mme Frezell, London, 1.

Colombie-Anglaise — St. Ann's Academy, Kamloops, $1.

Demandez-nous des feuillets de propagande. Rappelez-vous que le moyen le plus sûr pour nous envoyer, des offrandes est de vous servir de mandats, bons, etc. N'envoyez jamais de numéraire dans une enveloppe; à peu d'exception, cet argent ne nous parviendra jamais. Depuis que notre projet de construction est connu, il y a grand danger que les lettres adressées à Wakaw, au sanctuaire, soient observées de près.

La Liberté veut bien nous donner l'espace pour publier chaque mois la liste des donateurs.

Adresser comme suit: M. l'abbé Narcisse Burrell, curé, Sanctuaire de la Petite Thérèse, Wakaw, Sask.

International Falls, Minn.

C'est avec peine que nous apprenions, ces jours derniers, la triste nouvelle de la mort de M. Wilfrid Turenne, fils de M. et Mme Paul Turenne, décédé à l'hôpital d'International Falls des suites d'une opération de l'appendicite. Résigné à la sainte volonté du bon Dieu, il s'est endormi doucement dans le Seigneur en regardant M. le curé à ses côtés, son père et sa pauvre mère, et un de ses frères, Sévère. Il était âgé de 20 ans. Il laisse pour le pleurer, outre son père et sa mère, cinq frères: Sévère, Amédée, Arthur et Noël, d'International Falls, et Jean-Baptiste Turenne, de Saint-Pierre-Jolys, Man.; quatre soeurs: Yvonne, Adèle, Eva et Albina, aussi d'International Falls.

Nous offrons à la famille de M. Paul Turenne nos plus sincères sympathies dans sa cruelle épreuve.

Il y a un surplus exportable de blé

Ottawa — Un câblogramme reçu de l'Institut International d'Agriculture, à Rome, indique que le surplus exportable de blé dans les pays exportateurs au 1er mars était de 513 millions de minots et que les besoins probables des pays importateurs, du 1er mars au 31 juillet, seront de 238 millions de minots.

Ce que les Sauvages pensent des Canadiens

Un jour un sauvage du Nord-Ouest disait à un Canadien: "Vous autres, vous êtes nos amis, parce que vous ne nous trompez pas, et que vous vivez avec nous comme frères. Les autres nations viennent à nous comme des "maringouins": un maringouin arrive, suce le sang, puis s'en va; voilà ce que font les étrangers qui viennent dans notre pays; ils nous arrachent ce que nous avons, et ensuite ils s'en vont.

Abbé G. DUGAS.

MANITOBA

ST-PIERRE

Dimanche le soleil inondait de ses rayons de lumière Pâques fleuris. Le bel office des Rameaux s'est déroulé, comme d'habitude, avec la procession dans l'église, au frémissement des palmes couleur vert et or pâle. Un choeur d'enfants a chanté le bel hymne "Gloria Laus". Et M. Charles Mounier nous a donné "Les Rameaux", de Faure.

Toute la journée le soleil nous réjouit et nous espérions voir toutes les semeuses dans les champs les jours suivants. La journée du lundi, qui s'annonçait si belle, s'assombrit vers le milieu du jour et le soir la pluie tombait à torrent. A part de rares intervalles, elle continua à tomber le mardi, et vers le soir elle tombait plus violente encore avec accompagnement d'éclairs et de tonnerre; elle continua le mercredi avec répétition de la tempête électrique de la veille, dans le cours de l'avant-midi; puis le vent du nord changea la pluie en neige et le jeudi saint, aujourd'hui même, c'est un vrai "blizzard". Le vent de nord fait virvolter la neige comme cela ne s'est pas vu de tout l'hiver. Naturellement les gens habitant la campagne n'ont pu venir à l'église; c'était à ne pas mettre un boche dehors.

Depuis le commencement d'avril, la paroisse se trouve avoir augmenté de cinq unités. Voici les baptêmes jusqu'à ce jour:

Le 4 avril — Joseph-Denis-Alphonse, enfant de Zéphirine Desharnais et d'Adrienne Malo.

Le 6 avril — Louis-Joseph-Alfred, enfant de Joseph Larivière et d'Emelia Carrière.

Le 10 avril — Paul-Emile-Lucien, enfant de Charles-Henri Carrière et d'Arline Laroche.

Le 13 avril — Marie-Aurise-Annette, enfant d'Arthur Ducharme et de Clarisse Goulet.

Le 13 avril — Marie-Anasthasie-Jeanne-Agnès, enfant de Ludger Lambert et de Léopoldine Tétrault.

ABBEVILLE

Lundi dernier, nous avions le plaisir de voir surgir, non pas de ses cendres, mais de son long repos de six mois, notre fromagerie d'Abbéville. Cependant cette année elle s'est muée en fromagerie coopérative avec un président, deux directeurs et un secrétaire. En effet c'est lundi qu'un petit groupe de fermiers se trouvait réuni à l'école et discutait les dix-sept résolutions pour la formation de la coopérative. Il s'agissait de les discuter, de les adopter et de les signer. Celui qui les signait ou qui les signera plus tard est ou sera membre de la dite Coopérative. Six seulement ont signé les résolutions. Notre Coopérative, c'est un peu comme le "Wheat Pool". On se dit: "Je signerai quand j'aurai vu la boulette de fromage attachée avec un beau ruban d'argent, pas avant", laissant à Pierre ou à Jacques le soin de mettre le train en marche, en attendant de sauter dedans.

M. Préfontaine fut élu président, M. W. Payne et Mme J. Verhaeghe directeurs; M. le curé, secrétaire. M. Massicotte en est le fabricant. Si le temps et surtout les chemins l'avaient permis, il y aurait eu plusieurs centaines de livres de lait prêtes à être apportées à la fromagerie pour commencer même le lundi de Pâques; mais ici comme en plusieurs autres endroits de l'Ouest, les 12 ou 14 pouces de neige qui sont tombés la semaine sainte mettront nos routes dans un mauvais état pour quelque temps.

* * *

Notre dévouée institutrice, Mlle L. Jérome, de Morris, nous a quittés le jeudi saint pour aller passer ses vacances de Pâques chez ses parents.

ST-JEAN-BAPTISTE

Dans un concours d'épellation qui eut lieu ici entre les écoles avoisinantes de Sainte-Elisabeth, de Letellier et d'Emerson, Berthe Vermette a remporté la victoire sur ses nombreux concurrents. Bien que le concours portait sur l'anglais, c'est une petite Canadienne française qui a triomphé même de ses adversaires anglais.

* * *

M. l'abbé P. Picton, vicaire à Saint-Pierre, a fait une courte visite au presbytère.

* * *

Nos parties de cartes sont terminées. Le prix de série pour les dames a été gagné par Mlle Délia Bellemare avec 209 points. Le prix d'assiduité a dû être détaillé entre Mlles Délia Bellemare, Anita Lafond et Yvonne Lafond.

Le prix de série pour les hommes, ainsi que le prix d'assiduité, a été gagné par M. Napoléon Déry, avec 175 points.

* * *

Mlles Blanche Saint-Amant et Yvonne Gauthier, normaliennes, passent leurs vacances de Pâques dans leurs familles.

* * *

Malgré une température peu favorable, un grand nombre de paroissiens ont assisté aux cérémonies imposantes de la semaine sainte. Le jeudi-saint, la messe solennelle avait lieu à 10 heures, suivie du dépouillement des autels; à 7 h. 30, heure d'adoration.

Le vendredi saint la messe des présanctifiés avec le sermon sur la passion avait lieu à 9 h.; à 3 h. p.m., chemin de la croix.

Le samedi saint, la cérémonie commençait à 8 h. 30 pour se terminer par l'Alleluia.

* * *

Une pluie des plus abondantes que nous ayons eue depuis longtemps inonde les champs de nos fermiers. Plusieurs qui avaient commencé à semer du blé ont dû y renoncer et remettre forcément en mai la semence des grains.

* * *

Baptême — Le 12 avril: Marie-Emilienne-Irène, enfant de Ferdinand Coulombe et de Emilienne Berthelette, de Morris. Parrain, Jos. Vandal; marraine, Mélanie Laplante.

TRANSCONA

Nous attirons l'attention des lecteurs de la Liberté sur la partie de cartes spéciale qui aura lieu à Transcona le samedi 3 mai. Ce sera une soirée tout à fait extraordinaire. Elle se tiendra, comme de coutume, dans la salle paroissiale, à 7 h. 30. On y jouera le cinq cents et le "bridge". Quinze beaux prix seront distribués aux gagnants. Il y aura en outre tirage de tombola, goûter délicieux et un magnifique concert donné par nos meilleurs artistes.

Un train spécial pour Transcona partira ce soir-là de la gare Union à 7 h. 15. Il repartira de Transcona pour Winnipeg à 11 h. du soir.

C'est Mme O. Bourbonnais, de Winnipeg, qui s'est chargée d'organiser cette soirée et elle a à coeur d'en faire un succès, ce qui est en bonne voie de se réaliser. Notre sympathique comprendre dont le magnifique travail, on s'en souvient, lu a valu d'emporter le premier prix au concours d'abonnements de la Liberté et de la Northwest Review, nous avait promis d'organiser cette soirée, pour remercier les catholiques de Transcona du remarquable encouragement qu'ils lui avaient donné à l'occasion de ce concours. Inutile de dire combien nous apprécions cette façon délicate qu'a trouvée Mme Bourbonnais de s'acquitter envers nous.

Il s'agit, en effet, d'une cause qui nous est particulièrement chère. La partie de cartes du 3 mai sera au profit du fonds de construction de l'école libre catholique bilingue qui doit s'ouvrir chez nous au mois de septembre et sera sous la direction des religieuses Oblates.

Nous avons besoin d'aide pour édifier une oeuvre aussi importante et nous sommes persuadés que les paroisses voisines ne nous refuseront pas leur encouragement. Leur appoint nous est nécessaire pour que le résultat financier soit vraiment digne de l'objet en vue.

Nulle paroisse ne mérite mieux que Transcona d'être aidée dans ses débuts. Nos dames accomplissent un magnifique travail et leurs parties de cartes hebdomadaires remportent un succès surprenant.

SAINT-NORBERT

Mme Antoine Vermette remercie sincèrement les personnes qui ont offert leurs services durant les quelques jours de maladie de son époux, et pour tous les témoignages de sympathie reçus après le décès, bouquets spirituels, offrandes de fleurs, assistance aux funérailles.

SAINTE-AMELIE

Baptême — Le 3 avril: Joseph-Conrad-Jean-Louis Pinette, né le premier jour du même mois, enfant de Félix Pinette et de Philomène Archambault. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Conrad Therrien.

* * *

La tempête de mardi et de mercredi va retarder de beaucoup la construction et, partant, l'inauguration de la fromagerie.

* * *

M. Alexandre McDougall, qui est allé travailler au Témiscamingue, doit revenir à la fin de ce mois pour quelque temps afin de régler certaines affaires à Sainte-Amélie.

* * *

Les acteurs de Laurier viendront jouer à Sainte-Amélie leurs pièces, dimanche le 4 mai.

SAINTE-AGATHE

Mlle Thérèse Joyal est partie passer ses vacances de Pâques à Saint-Boniface, chez M. Ephrem Tonpin. Nous lui souhaitons tous beaucoup de plaisir et d'agréments.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

La fête de Pâques fut célébrée avec grande solennité à la catédrale. A la grand'messe, Mgr l'Archevêque pontifia, ayant pour prêtre assistant M. l'abbé L. Primeau, pour premier diacre assistant M. l'abbé Bellerose et pour second diacre assistant le R. P. Caron, S.J. MM. les abbés E. Lavoie et A. Boulet agirent comme diacre et sous-diacre d'office. Le maître de cérémonie fut M. l'abbé A. Brunet. Mgr Jubinville fit le sermon sur la solennité du jour.

Sous la direction de M. S. Hélie, la chorale, assistée par les enfants, exécuta la messe solennelle de Pâques, de Samuel Rousseau, avec solos par MM. S. Hélie, A. Ferland, L. Trudeau, E. Poulin, W. Raymond et N. Jutras. De l'avis de tous, le chant eut un véritable succès.

A l'offertoire M. Hélie chanta avec la précision que nous lui connaissons le "Regina Coeli" de V. Hammerel.

M. le professeur G. Dorval touchait l'orgue.

Mgr l'archevêque chanta les vêpres solennelles pontificales, ayant comme prêtre assistant le R. P. Hamel, S.J. Les diacres et sous-diacres furent les mêmes qu'à la messe.

La chorale rendit le "Cor Jesu" et "Ave Verum", de Gounod, le "Regina Coeli" de Boyer, le "Tantum Ergo" de Dubois et le "Laudate" de Gounod, en parties.

Une soirée consacrée à la cause de l'éducation

Jeudi soir, à l'Académie Saint-Joseph, les instituteurs et institutrices de langue française présenteront leurs hommages aux Parents, à l'Eglise et à l'Etat. Répondront à ces hommages: M. H. Béliveau au nom des Parents, Mgr Béliveau au nom de l'Eglise et l'hon. P.-A. Talbot au nom de l'Etat. On compte aussi sur la présence d'un certain nombre de personnages dont quelques-uns seront invités à prendre la parole.

Le public est cordialement invité à assister à cette soirée. L'entrée est gratuite.

Contrat de 20 ans avec la "Winnipeg Electric Railway"

A une assemblée spéciale tenue samedi après-midi le conseil municipal ratifia à l'unanimité le contrat présenté par la "Winnipeg Electric Railway" à la réunion régulière de lundi, après l'avoir étudié avec soin et modifié quelque peu.

Le maire Swain croyait toutefois qu'on devrait consulter l'opinion publique par un plébiscite. L'échevin Gauvin trouve le terme de 20 ans trop long; il aurait préféré un contrat pour dix ans seulement.

La compagnie promet plusieurs améliorations dans les services de transport et d'éclairage, ainsi qu'une réduction dans le prix de l'électricité commerciale. En retour, elle demande le droit exclusif d'opération dans Saint-Boniface pour cette période de vingt ans. La ville toutefois se réserve le droit d'installer son propre système électrique si elle le juge à propos. L'échevin Carson était le seul absent.

"Camp de Touristes"

L'échevin McFadyen voudrait installer le "Tourist Camp" sur le terrain de l'ancien collège.

Il faut espérer que ce projet ne sera pas mis à exécution. Tous ceux qui connaissent ces camps de touristes, pour les avoir vus dans les autres villes, savent que c'est une nuisance. C'est pour cela qu'on les met loin du centre des villes.

Imaginez cent et deux cents "parties" s'installant dans leurs autos ou dans des tentes pour passer la nuit: pelures d'oranges, sacs de papiers, boîtes de conserves défoncées, cordes à linge, bruit... on voit d'ici quel caravansérail!

Qu'on fasse de l'ancien emplacement du collège un beau parc public où notre population ira s'amuser et se reposer, rien de plus agréable pour nous; ou bien qu'on divise en lots pour bâtir si l'on peut trouver des acheteurs, rien de plus souhaitable. Mais qu'on fasse un dépotoir de ce bel endroit, en plein quartier résidentiel, merci!

MM. les échevins, l'oeil ouvert, s'il vous plaît, et comprenez que M. McFadyen fait erreur.

Nous voulons tous que Saint-Boniface se développe, mais pas avec des foires comme celle qu'on nous propose; il faut du plus solide que cela.

VOX POPULI.

Commission scolaire

La réunion de mercredi passé fut marquée par les tentatives de réforme dans l'administration des choses scolaires, faites par le commissaire Mme McArthur. Elle demande la vérification des livres de compte pour les trois dernières années écoulées, l'enregistrement par les principaux dans leurs rapports mensuels de leurs absences pendant le mois, l'abolition d'un compte d'épargne pour la commission et le rejet d'un compte pour cigares au montant de $23.46 paraissant dans le rapport du comité de finances. Tous ces projets de réforme, secondés fidèlement par le commissaire Martin, reçurent à tour de rôle la désapprobation des autres commissaires.

On fit rapport de l'ouverture de la nouvelle classe dans le soubassement de l'école Provencher et du désir du principal et des professeurs de l'école Taché d'un téléphone supplémentaire dans l'école, qui sera installé à leurs frais.

Il fut décidé de multigraphier pour l'usage des commissaires un compte-rendu des délibérations du comité des amendements aux lois de la législature, alors qu'il était à étudier le bill de séparation de notre district scolaire.

Une oeuvre à encourager

Les catholiques de Transcona sont en train de recueillir des fonds pour l'érection prochaine d'une école libre bilingue. C'est un mouvement que tout franco-catholique devrait se faire un devoir et un plaisir d'encourager. Il se présente précisément une belle occasion de manifester notre active sympathie à ces coreligionnaires, en grande partie des compatriotes. Le samedi 3 mai, une grande partie de cartes spéciale aura lieu à Transcona au profit de cette école en formation. Nous espérons que la ville de Saint-Boniface y sera largement représentée.

Mort d'un des premiers pompiers de Saint-Boniface

M. Zénophile Poirier, l'un des premiers pompiers volontaires de Saint-Boniface, est mort lundi matin à l'âge de 65 ans, chez M. Georges Bédard. Il a succombé à une broncho-pneumonie. Le défunt avait fait partie de la brigade des pompiers pendant plus de 45 ans, jusqu'en 1919, et habitait Saint-Boniface depuis 49 ans. Il laisse une fille: Mme Arthur Beaupré, de Broad Valley, Sask.; trois frères: Alphonse, de Selkirk; Jean-Baptiste, de Saint-Boniface; Alfred, de Haywood, et un grand nombre de petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi matin à la cathédrale.

Nos condoléances à la famille.

Condoléances

A la dernière réunion de l'exécutif de l'Association d'Education, sur motion de M. J.-A. Cusson, secondée par M. l'abbé Sabourin, un vote de condoléances a été passé, exprimant à M. Marion et à sa famille les voeux de sincère sympathie des membres de l'Association, à l'occasion de leur deuil récent.

A leur dernière réunion, les membres de la Chorale, sur motion de M. L.-P. Gagnon, secondée par M. Poulain, ont exprimé leur profonde sympathie au confrère J. Marion et à sa famille, à l'occasion de leur deuil récent.

PETITES NOTES

Les vacances de Pâques pour les écoles se termineront lundi matin le 28 avril.

* * *

M. A.-J.-H. Dubuc, qui habitait Winnipeg depuis de nombreuses années, nous revient à Saint-Boniface pour y résider définitivement. M. Dubuc et sa famille occupent actuellement une partie de la résidence de M. et Mme Forstal, rue Masson.

* * *

M. Wm McKenzie, gérant de la Rock City Tobacco, vient de faire l'acquisition de la propriété de M. W. Raymond, 75, rue Victoria, pour en prendre possession le 1er mai.

* * *

Le service anniversaire du Dr Tassé aura lieu mardi prochain, à 7 h. 30, à la cathédrale. On prie les amis d'y assister.

* * *

M. le Dr Ritchie, dentiste, ouvrira un bureau le 1er mai, au-dessus de la pharmacie McRuer, 68, ave. Provencher.

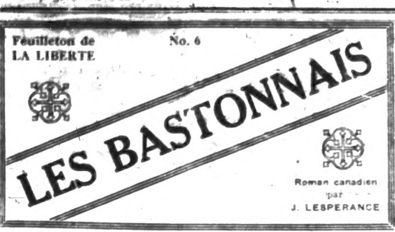
UNION CANADIENNE

Le concours de "bridge" annoncé dans le dernier numéro de la Liberté commencera jeudi soir à 8 h. dans les salles de l'Union. Tous ceux dont les noms suivent sont priés de s'y rendre: Dr N.-A. Laurendeau et E. Gagnon vs J.-A.-S. Chaussé et L.-P. Gagnon; Dr J. Trudel et W. Raymond vs Jr Mondor et Eug. Couture; F.-X. Lavoie et A. Toupin vs G. Viel et N. Jutras; J.-E. Dumas et H. Blanchette vs J. Gingras et S. Gervais; L.-F. Muller et J.-A. Dufresne vs A. Dostert-Côté et G. Houde; J.-L. Lévêque et T. Gagnon vs H. Deschambault et B. Leboeuf; M. l'abbé E. Lavoie et A. Chénier vs E. Marquis et G. Trudeau; N. Bourgouin et R. Pelletier vs G. Maher et G. Doutre.

S'il vous est impossible d'être présent, vous devez vous nommer un remplaçant, afin de ne pas obliger votre partenaire à perdre la partie par défaut. Il est entendu que si deux associés sont absents, la partie ira ipso facto à leurs adversaires.

* * *

Nous devons féliciter le nouveau comité de religion dont le camarade U. Bibeau est président pour le beau travail accompli jeudi passé. De concert avec nos amis les Chevaliers de Colomb, il a organisé la garde au Saint Sacrement la plus nombreuse que nous ayons encore eue à Saint-Boniface.



(*Suite*)

— Ils feront plus que cela, Monsieur. Comme ils ont l'intention de marcher sur Québec et de passer très probablement l'hiver autour de ces murs, il leur faudra, de toute nécessité, au point de vue militaire, occuper toutes les petites villes et les villages sur leur route, entre Québec et Montréal, autant pour les besoins de leur commissariat que pour en faire des stations de recrutement.

— Des stations de recrutement! Ne prononcez pas ces paroles odieuses.

— Ce sont des termes odieux, en effet, Monsieur; mais ils expriment une situation qu'il nous faut bien envisager. A moins que nous prenions bien des précautions, cette guerre sera considérablement aggravée par le fait que beaucoup de nos compatriotes tourneront leurs armes contre nous.

Cette conversation que nous rapportons brièvement afin de donner au lecteur un aperçu de la situation, sans lui imposer la sécheresse de détails purement historiques, fut interrompue par l'arrivée d'un messager qui remit une lettre au gouverneur.

"Ceci vient de Sorel, s'écria le fonctionnaire. Cela arrive juste à temps pour jeter de la lumière sur nos affaires et cela permettra au lieutenant Hardinge, qui retourne demain, de porter les dernières nouvelles à Québec."

Après avoir dit ces paroles, il lut la dépêche.

XIII

Une mission bien remplie

A dix heures, le matin du 8 novembre, le lendemain de son arrivée, Roderick Hardinge se présenta à la résidence du commandant de Trois-Rivières.

C'était l'heure fixée entre eux pour une conférence; mais cela n'empêcha pas le commandant de manifester quelque surprise à la vue du jeune officier.

— Vous n'êtes pas déjà prêt à partir pour Québec, assurément, demanda-t-il.

— S'il est possible, commandant, je tiendrais beaucoup à partir au plus tôt. Mon cheval n'est pas si frais qu'hier et il mettra plus de temps à franchir la distance. D'ailleurs, je crois que ma présence sera requise à Québec avant minuit.

— Très bien. Le temps presse; je le sais. J'ai écrit à la hâte quelques lignes pour donner au lieutenant-gouverneur Cramahé tous les renseignements que je possède. Voici la lettre. Mais vous avez sans doute parcouru la ville ce matin et appris ainsi beaucoup de détails qui peuvent m'avoir échappé.

— J'ai entendu rapporter beaucoup plus de choses que je n'en veux croire, dit Hardinge, en riant.

— Dites-moi brièvement ce que vous avez entendu et je rectifierai ou confirmerai.

— J'ai entendu dire que Montréal a succombé.

— Pas encore. Montgomery est encore sur le plateau entre Saint-Jean, dont il s'est emparé il y a une semaine, et Montréal qui est le point d'attaque suivant. Mais il y a deux obstacles qui le retardent. Le premier, ce sont les escarmouches des troupes anglaises sur ses flancs, et le second, le mécontentement parmi ses propres soldats. Beaucoup d'hommes du Vermont et de l'Etat de New-York sont retournés chez eux. Montréal, toutefois, est en réalité sans défense et ne peut tenir tout au plus que quelques jours, par cette raison surtout que Montgomery a grand hâte d'y arriver afin de loger et de vêtir ses hommes souffrants et déguenillés. Qu'avez-vous appris de plus?

— Que les Français de Montréal travaillent secrètement en faveur de l'ennemi.

— C'est faux. Ceux qui vous ont dit cela sont des traîtres, et nous en avons plusieurs ici, à Trois-Rivières. Ensuite?

— Que les sauvages, sous la conduite de La Corne, ont déterré la hache de guerre qu'ils avaient enfouie dans l'église des Récollets, il y a un mois, et se sont déclarés contre nous.

— Ce seraient là de terribles nouvelles, si c'était vrai. Mon dernier courrier de l'ouest, arrivé il y a une heure, a des renseignements particuliers sur les sauvages autour de Montréal. Ils maintiennent encore la neutralité jurée dans l'église des Récollets. J'admets cependant qu'il ne faudrait pas grand'chose pour les jeter dans les rangs de nos ennemis, et je sais que Montgomery a déjà envoyé des émissaires parmi eux. Mais La Corne est un vrai Français et aussi longtemps que nos propres gens garderont leur allégeance, il gardera la sienne.

Après une pause, Hardinge reprit:

— J'ai appris aussi, commandant, que le colonel McLean, à la tête de ses Ecossais du Nord, n'a pas réussi à faire sa jonction à Longueuil avec le gouverneur Carleton, de manière à intercepter Montgomery entre Saint-Jean et Montréal.

— C'est vrai.

— Que le gouverneur Carleton ayant été défait à Longueuil par un détachement du Vermont, et les troupes continentales ayant envahi la péninsule du Richelieu, le colonel McLean a été forcé de se replier précipitamment sur Sorel.

— C'est malheureusement trop exact. Savez-vous autre chose?

— C'est tout.

— Alors, je vous en apprendrai davantage. McLean sera forcé d'opérer sa retraite de Sorel. Mes coureurs des bois et mes messagers sauvages sont arrivés l'un après l'autre, la nuit dernière et ce matin. Ils m'informent que tandis que Montgomery marche sur Montréal, un corps considérable, sous la conduite d'un de ses meilleurs officiers, s'avance sur Sorel, en vue d'occuper cette place et de commander ainsi la rivière. McLean n'est pas en mesure de résister à cette attaque. Ce qui hâtera sa retraite, ce sont les nouvelles qu'il doit avoir reçues de Québec à l'heure qu'il est.

Hier soir, aussitôt après avoir lu les dépêches que vous m'avez apportées, je lui ai envoyé un de mes plus rapides messagers. Il a dû arriver à Sorel de bonne heure ce matin. Le messager spécial dépêché au gouverneur Carleton avec les mêmes nouvelles arrivera à Montréal vers midi aujourd'hui.

Durant toute cette conversation, la figure d'Hardinge avait été grave et presque abattue; mais aux derniers mots de son interlocuteur, elle se colora subitement et prit une expression d'enthousiasme.

— Si le colonel McLean et le gouverneur Carleton connaissent exactement l'état des choses à Québec, je suis content, s'écria-t-il.

— Alors, vous pouvez être satisfait. J'ai annoncé tout cela brièvement au lieutenant-gouverneur Cramahé, mais vous pouvez le lui répéter et lui en donner la certitude.

— Je n'y manquerai pas.

Et après quelques mots d'adieux, il prit respectueusement congé du commandant.

Quand il eut dépassé les rues de Trois-Rivières et qu'il fut seul sur la route, il ne put retenir un long et bruyant cri de joie.

"Le sort en est jeté, s'écria-t-il. La guerre est allumée de toutes parts. Dans vingt-quatre heures mon nom circulera d'un bout à l'autre de la province. Ma mission a pleinement réussi. Comme la petite Pauline va être fière de son cavalier!"

Avec de telles pensées remplissant son esprit, il oublia sa fatigue corporelle et revint à Québec plus allègrement encore qu'il n'en était parti.

XIV

La traversée des bateaux

Malgré l'heure tardive de son arrivée à Québec (longtemps après minuit), Hardinge se rendit directement au château Saint-Louis.

Il n'y avait aucun mouvement insolite, au château, mais son oeil exercé reconnut des signes d'une vigilance inaccoutumée.

La garde, à l'entrée, avait été doublée et un grand nombre des fenêtres du rez-de-chaussée étaient éclairées. Il était évident aussi que son arrivée était attendue, car il n'eut pas plus tôt mis pied à terre, qu'un soldat vint prendre soin de son cheval et qu'il fut immédiatement conduit devant le lieutenant-gouverneur.

M. de Cramahé était dans la chambre du conseil, et plusieurs conseillers étaient assis autour de la table du centre, sur laquelle étaient épars un grand nombre de papiers.

— Soyez le bienvenu à votre retour, lieutenant, dit le gouverneur avec un vague sourire et en tendant les deux mains.

Hardinge s'inclina et remit aussitôt ses dépêches. Cramahé les ayant rapidement parcourues, les passa à ses collègues, puis se tournant vers le jeune officier:

— Il est clair que l'orage qui s'est amoncelé sur cette province doit éclater sur Québec. C'est ici la vieille cité du destin, et nous accepterons notre destinée, lieutenant, dit le gouverneur en se levant de la table et en s'avançant vers Roderick.

Nous n'avons pas été oisifs durant votre absence. On peut faire beaucoup dans une journée et demie, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons tant travaillé que nous pouvons attendre l'arrivée d'Arnold avec quelque assurance. Je vois, néanmoins, par les dépêches que vous m'apportez, que le colonel McLean est en danger à Sorel. J'avais compté sur son arrivée et celle du gouverneur Carleton, qui connaît à présent notre position exacte. S'il leur arrive malheur, les choses iront mal pour nous, mais nous ferons de notre mieux tout de même.

Hardinge répondit qu'il était très heureux d'entendre ces paroles, parce que les populations de la partie supérieure du pays, à travers laquelle il venait de voyager, tournaient leurs regards vers Québec, dont elles espéraient le salut final de la province. Il était assez généralement concédé que le reste du pays était perdu.

— Vos dépêches rendent cette appréhension une pénible certitude, reprit le gouverneur, et cela augmente notre responsabilité. Je compte tout particulièrement sur vous, lieutenant. J'apprécie tant ce que vous avez fait, que j'attends de vous quelque chose de plus. C'est aujourd'hui notre dernier jour, ne l'oubliez pas.

— Notre dernier jour?

— Oui; Arnold sera à la Pointe-Lévis demain.

Hardinge ne put s'empêcher de sourire.

— Vous pouvez bien sourire; votre prédiction était juste. J'ai vu Donald hier soir. Il avait rôdé autour de l'ennemi tout le jour et il m'a informé que, grâce à des marches forcées et en droite ligne, les Américains arriveraient sûrement à Lévis demain. En cette occurrence, j'ai un service à vous confier; mais auparavant, il vous faut prendre quelque repos.

— Je serai prêt à prendre vos ordres au lever du jour, Excellence.

— A dix heures; ce sera bien assez tôt. Si nous agissions dans les ténèbres, nous exciterions trop de curiosité. La ville ignore encore, en réalité, l'imminence du danger, quoiqu'il circule beaucoup de rumeurs. L'émoi d'hier s'est complètement apaisé et il serait imprudent de le réveiller. A dix heures, donc, vous traverserez tranquillement le fleuve avec deux ou trois de vos hommes et, sous prétexte d'en avoir besoin pour quelque service (je vous laisse le soin d'imaginer un prétexte plausible), vous leur ferez ramener de ce côté toute espèce d'embarcations: canots, chaloupes, bacs ou pontons. Il ne faut pas laisser à Lévis une planche flottante. Si Arnold veut traverser le fleuve, il lui faudra construire ses bateaux avec les arbres de la forêt. Donald sera là pour vous aider et il pourra avoir des nouvelles fraîches.

Roderick remercia Son Excellence de lui confier cette tâche, qu'il regardait comme le couronnement des services qu'il avait rendus à son pays pendant les deux jours écoulés. Après avoir exprimé sa gratitude, il ajouta:

— L'enlèvement des bateaux nous donnera trois ou quatre jours de répit, car je suppose bien que Donald vous a répété qu'Arnold n'a pas d'artillerie et qu'il doit se procurer des bateaux s'il a réellement l'intention d'attaquer la ville. Dans l'intervalle, nous pouvons espérer de voir arriver le colonel McLean et le gouverneur Carleton.

Le lieutenant-gouverneur fit un signe d'assentiment et donnant l'ordre à l'officier de lui faire son rapport aussitôt que la besogne serait faite, il le renvoya à ses quartiers.

A l'heure fixée, Hardinge se mit à l'oeuvre qu'il conduisit de la manière la plus calme et la plus judicieuse. A cette époque, tous ceux qui habitaient le bord du fleuve ou les environs possédaient un bateau; c'était presque le seul moyen de transport pour se rendre aux marchés de Québec. Les habitants avaient appris des sauvages à se servir de ces embarcations avec adresse, de sorte que les femmes étaient ausi expertes que les hommes à manier l'aviron. Ceux qui demeuraient sur les bords du Saint-Laurent tenaient ordinairement leurs bateaux atachés par une chaîne près d'une petite cabane sur la berge, où les femmes venaient faire le blanchissage du linge. Cette pratique s'est continuée jusqu'aujourd'hui le long du fleuve, dans les parties éloignées des grandes villes et où il n'existe pas de bateaux traversiers.

Ceux qui demeuraient à quelque distance dans l'intérieur avaient l'habitude de traîner leur barque un peu à l'écart, dans les bois, après s'en être servis et de les laisser dans quelque endroit choisi jusqu'à ce qu'ils en eussent de nouveau besoin. Il arriva ainsi que, à l'époque où se passaient les événements que nous décrivons, il n'y avait peut-être pas moins d'un millier de bateaux dans un rayon de trois milles, au-dessus et au-dessous de Québec, sur les deux rives du Saint-Laurent.

Immédiatement en face de la ville, il s'en trouvait environ une centaine appartenant, non seulement aux habitants de la Pointe-Lévis, car il n'y avait là alors qu'un village insignifiant, mais surtout aux fermiers des paroisses voisines.

Ce nombre était important, si Arnold avait pu s'emparer de cette flotille; mais Hardinge eut peu de difficultés à les enlever à l'ennemi. Trente à quarante de ces embarcations faisaient eau ou étaient en parti démantibulées. Iles les brisa et en jeta les débris à la rivière.

Il envoya le reste de l'autre côté par intervalles, et de différents points, à l'aide d'une douzaine d'hommes qu'il avait adjoints à son escouade. De dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi, il réussit à débarrasser la rive sud de tous ses bateaux, sans exciter une attention extraordinaire dans la ville.

Il y revint lui-même avec le dernier chaland, environ vingt minutes après le coucher du soleil et juste au moment où le crépuscule s'étendait sur les eaux. En s'approchant du débarcadère, il remarqua une femme qui se promenait très lentement le long de la rive.

Il ne pouvait se tromper: c'était elle. Quelques vigoureux coups d'aviron ayant amené le bateau à destination, il sauta à terre et s'approcha.

Oui, c'était Pauline.

XV

L'entrevue des amoureux

Prompts comme l'éclair sont les instincts de l'amour. Avant qu'un seul mot n'eût été prononcé, sans même pouvoir lire dans la pénombre l'expression des traits de la jeune fille, Roderick sentit dans son coeur un pressentiment de malheur. Mais domptant son inquiétude sous l'énergie de sa virilité, il entama bravement la conversation.

— Eh quoi! Pauline, quelle agréable surprise! Comment avez-vous appris mon retour? J'aurais dû vous envoyer un mot ce matin, mais j'ai été si occupé, que cela m'a été impossible... Vous l'avez probablement appris par d'autres... Mais je suis si heureux de vous voir... Comment va monsieur votre père?... Et vous, chérie, j'espère que vous êtes en bonne santé...

Ces mots du jeune officier, entrecoupés de manière à permettre les répliques, ne reçurent aucune réponse. Mais quand il eut fini, tout ce que Pauline put faire fut d'étendre les bras et de mettre ses deux mains dégantées dans celles d'Hardinge, en jetant sur lui un regard suppliant et en murmurant:

— O, Roddy, Roddy!

Ils étaient seuls sur le bord de l'eau, les deux compagnons de Roderick étant montés à la ville. Doucement et silencieusement, il l'attira vers lui assez près pour pouvoir étudier sa physionomie bouleversée et apprendre dans ces yeux qu'il connaissait si bien le secret de son chagrin. Mais la lumière de ces yeux était complètement noyée dans les larmes et cette figure, ordinairement si mobile, était voilée d'une pénible expression de tristesse.

Hardinge en fut comme foudroyé. Toutes sortes de conjectures des plus alarmantes traversèrent subitement son cerveau.

— Parlez-moi, Pauline, et apprenez-moi ce que signifie tout ceci, dit-il d'un ton suppliant. Vous est-il arrivé quelque chose? Quelqu'un vous a-t-il insultée? Ou bien, suis-je la cause de ce chagrin?

Les mains toujours étreintes dans celles du jeune homme, et les yeux baissés vers la terre, elle répondit:

— O, Roddy, vous ne pouvez dire et vous ne saurez jamais combien je suis misérable, mais ce m'est une consolation de pouvoir vous parler au moins une dernière fois.

Une dernière fois! Ces mots sonnèrent à ses oreilles comme un glas funèbre et un frisson glacial parcourut son être de la tête aux pieds.

— Pauline, je vous en supplie, expliquez-moi ce que signifie tout ceci, s'écria-t-il.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DESIRE LOUER boutique de barbier et salle de billard dans bon centre du Manitoba, ou boutique de barbier (3 chaises) à Winnipeg. S'adresser **Boîte 6, la "Liberté".** 46p

BREUVAGE DELICIEUX fait avec la Poudre Nectar. Soluble dans l'eau. Chartreuse, Anisette, Menthe, Gin, Cognac, Rum, Benedictine, Kummel, Cacao, etc. Prix, 75c pour faire 1 gallon. Recette pour faire sirop, cordiaux, etc., envoyée avec commande. Bouteille, bouchons, capsules, étiquettes, instruments, etc. **Cie Richard Béliveau, Winnipeg.**

ON DEMANDE — Institutrice bilingue possédant diplôme de 2me ou 3me classe, pour l'école Lalonde. Salaire, $85.00 à $90.00. S'adresser à **Auguste Pichette, sec.-trés., Saffron, Man.** 46

ON DEMANDE immédiatement une institutrice possédant diplôme de 2me ou 3me classe, pour l'école Campeau, no 1418. S'adresser à **L.-E.-J. Gagnon, Marieapolis, Man.** 46p

A LOUER — Maison de cinq chambres. S'adresser à **C.-A. Gareau, 457, Desmeurons, Saint-Boniface.** 47

EPARGNEZ DE LA GASOLINE — Epargne de 25 à 50 pour cent garantie ou argent remis. Faites 40 milles au gallon et tenez votre moteur propre avec l'appareil "Vaporisateur et Décarbonisateur" installé à votre auto en deux minutes. $4.00 par la malle. **J.-A. Gamache, distributeur, Laurier, Man.**

A LOUER — Maison de cinq pièces avec salle de bain. No 410, rue Langevin, Saint-Boniface. Pour détails s'adresser à **Téléphone A 2165.** 46

A VENDRE — Petite maison bien finie intérieurement pour $150.00. No 410½, rue Langevin, Saint-Boniface. Pour plus amples détails s'adresser à **Téléphone A 2165.** 46

A VENDRE — Pour cause de départ, maison de cinq pièces avec salle de bain. No 410, rue Langevin. Pour plus amples détails s'adresser à **Téléphone A 2165.** 46

A VENDRE — N.E. ¼ 33-6-8 E.P.M. S.E. ¼ 33-6-8 E.P.M. — terre idéale pour industrie laitière et élevage des animaux, près de la gare de la La Broquerie, 42 milles de Winnipeg. S'adresser à **Amédée Cléroux, La Broquerie, Man.** 46p

AU SACRE-COEUR

Les cérémonies de la semaine sainte ont, comme par le passé, revêtu un cachet de piété qui fait du bien à l'âme.

Le jeudi saint, une foule considérable a tenu à s'approcher de la sainte table afin de remercier Notre-Seigneur Jésus-Christ d'avoir institué le grand sacrement de l'Eucharistie. Durant toute la journée un grand nombre de personnes sont venues visiter le reposoir, orné avec beaucoup de goût par nos religieuses. Les membres de la Saint-Jean-Baptiste, des Chevaliers de Colomb et du Cercle Portelance se sont succédés durant la nuit pour l'adoration de la Sainte Réserve.

Le vendredi saint, une assistance nombreuse a rempli l'église aux différents offices de la journée.

Le dimanche de Pâques, près de 500 personnes sont venues recevoir la sainte communion. A la messe de 9 h., les membres du Cercle Provencher des Chevaliers de Colomb, répondant à l'invitation du R. P. Vézina, ont assisté en corps à la sainte messe et se sont approchés de la sainte table. Le R. P. Vézina leur a souhaité la bienvenue et leur a rappelé en quelques mots la dignité du chrétien et les a encouragés à se montrer toujours fidèles à leurs devoirs de catholiques.

A la grand'messe, chantée par le R. P. Magnan, économe provincial, assisté des RR. PP. Chaumont et Pilon, la chorale a exécuté un magnifique programme musical. Mme J.-M. Bessette, à l'offertoire, a chanté avec beaucoup d'âme l'"Hosanna" de Granier.

Nos enfants de choeur ont, comme toujours, fait preuve de leur savoir-faire et se sont acquittés de leurs fonctions avec la dignité qui les distingue.

* * *

Le R. P. Thérien, autrefois vicaire au Sacré-Coeur, aujourd'hui à Kenora, est venu faire une visite à Winnipeg et se retire au presbytère.

* * *

Les dernières nouvelles du R. P. Normandin nous disent que sa santé s'améliore, mais trop lentement au gré de ses amis. Nous continuons de prier afin que sa santé lui permette de revenir bientôt au milieu de nous.

* * *

On nous a annoncé du haut de la chaire que la première communion de nos petits enfants aura lieu le jour de l'Ascension.

* * *

Mme O. Bourbonnais organise une grande partie de cartes qui doit avoir lieu à Transcona le samedi 3 mai. Cette soirée sera au bénéfice du fonds de construction de l'école libre catholique et bilingue. Les paroisiens du Sacré-Coeur, qui reconnaissent toute l'importance de l'école catholique et française, se feront un plaisir d'encourager leurs amis de Transcona en assistant aussi nombreux que possible à leur partie de cartes du 3 mai.

* * *

M. et Mme Henri Bédard ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le jour de Pâques, sous les noms de Marie-Ange-Camilla-Florence. Parrain, M. Gérard Duchesneau; marraine, Mlle Camilla Caillier.

Chez les Chevaliers de Colomb

Le Conseil Provencher se prépare actuellement pour sa deuxième initiation, laquelle sera tenue dimanche le 18 mai.

* * *

Les membres apprendront avec plaisir que le député d'état J.-I. Morkin a appointé notre confrère J.-T. Beaubien comme député de district ayant juridiction spécialement au Conseil Provencher.

Ligue des Dames Auxiliaires des Vétérans français

Les Dames Auxiliaires ont le plaisir d'annoncer aux Français et aux amis des Français que la dernière partie de cartes aura lieu le samedi soir 26 avril, dans la salle des Chevaliers de Colomb (coin des rues Graham et Smith). De beaux prix seront offerts aux heureux gagnants. Un joli programme musical avec orchestre clôturera les parties de cartes de la saison.

Les Dames Auxiliaires annoncent aussi au public désireux d'entendre de la bonne musique que le dimanche soir 4 mai, elles donneront un grand concert au théâtre de l'Orpheum, au profit des victimes de la guerre.

Le temps qu'il fait

La température a été particulièrement inclémente pendant la semaine sainte. Dans la nuit de mardi à mercredi, Winnipeg a eu une pluie abondante, du grésil, du tonnerre et des éclairs, puis une tempête de neige. Le Manitoba et le sud-est de la Saskatchewan ont essuyé un terrible "blizzard" mercredi. A Brandon il est tombé jusqu'à quinze pouces de neige. Tous les fils télégraphiques se sont rompus sous le poids de la neige mouillée et Winnipeg s'est trouvé un moment privé de communications avec le sud et l'est. Les charrues à neige ont fait leur apparition dans les rues, alors qu'on n'avait pas eu besoin de leurs services au cours de l'hiver.

Les travaux du printemps se trouvent différés par cette neige tardive, mais la terre y a gagné une provision d'humidité qui lui faisait défaut.

Les instituteurs du Manitoba en convention

Les instituteurs et institutrices du Manitoba ont inauguré aujourd'hui leur dix-neuvième convention annuelle, dont les séances se tiennent à l'hôtel Royal Alexandra. Demain et jeudi, il y a un programme spécial à l'Académie Saint-Joseph, à Saint-Boniface, pour les instituteurs et institutrices de langue française.

Exploitation de la "Machine Agricole" par des Américains

Montréal — On croit qu'à la suite de la réduction considérable des droits sur les machines agricoles, l'usine de la "Machine Agricole Nationale", de Montmagny, sera acquise par une entreprise manufacturière américaine. C'est ce que prévoient plusieurs hommes d'affaires. On se rappelle que l'usine de Montmagny, qui a coûté cinq millions de dollars à la Banque Nationale, fut construite pour fabriquer des machines aratoires; mais l'entreprise ne réussit pas.

Bien que la province de Québec ne soit pas grandement affectée par les réductions du tarif sur les machines agricoles, au contraire de la province d'Ontario, quelques industries récentes se trouvent dans une assez mauvaise position. Il y avait très peu d'argent à réaliser dans la fabrication des machines aratoires, surtout depuis la dernière session du parlement, où on avait réduit le tarif de 2 1-3 pour cent. C'est tellement le cas que l'entreprise de l'hon. F. Vilas, à Cowansville, a cessé de fabriquer des charrues et autres machines agricoles.

Il y a d'autres fabriques de machines aratoires dans la province de Québec: la Compagnie F.-X. Bertrand, à Saint-Hyacinthe; la Compagnie Savoie, à Plessisville; la Compagnie Matthey, Moody and Sons, à Terrebonne; S. Vissot, de Joliette; et une autre à Compton.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8670.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30